

## Dispositif d'enquêtes sur les formations et itinéraires des salariés (Defis) **Premiers indicateurs du volet « entreprises »**

**Jean-Marie Dubois**

**Edmond Noack**

**Jean-Claude Sigot**

Département Formation et certification,  
Céreq



**CNEFP**

**Céreq,**

10, place de la Joliette, BP 21321,  
13567 Marseille cedex 02.



## SOMMAIRE

---

DEFIS- PRÉSENTATION DU DISPOSITIF .....	3
1. RECOURS À LA FORMATION .....	6
1.1. Part des entreprises formatrices .....	6
1.2. Part des entreprises formatrices par type de formation .....	7
1.3. Taux moyen de salariés formés .....	9
1.4. Efforts de formation et catégories de salariés .....	10
1.5. Principaux fournisseurs de la formation .....	12
1.6. Evolution de l'effort financier de formation .....	14
1.7. Répartition des entreprises selon leur effort financier de formation .....	16
1.8. Part des entreprises ayant recours au droit individuel à la formation (DIF), à la formation hors temps de travail (HTT) et à la validation des acquis de l'expérience (VAE) .....	18
1.9. Principaux domaines de formations financées par les entreprises .....	20
1.10. Objectifs des formations financées par les entreprises .....	23
1.11. Les raisons de non formation .....	28
1.12. Principal mode d'acquisition des compétences au sein de l'entreprise .....	30
1.13. Part des entreprises ayant recours aux contrats d'apprentissage et aux contrats de professionnalisation .....	33
2. ORGANISATION DE LA FORMATION .....	35
2.1. Principaux modes d'élaboration du plan de formation .....	35
2.2. Les formateurs / tuteurs au sein des entreprises .....	39
2.3. Part des entreprises où des salariés formés en externe forment leurs collègues au retour de formation .....	44
3. INFORMATION ET DIALOGUE AUTOUR DE LA FORMATION .....	46
3.1. Part des entreprises ayant conclu un accord sur la formation .....	46
3.2. Place de la formation des salariés dans les débats entre la direction et les représentants du personnel .....	47
3.3. Canaux de diffusion de l'information sur la formation au sein de l'entreprise .....	48
3.4. Les entretiens entre les salariés et la hiérarchie : bénéficiaires et sujets abordés .....	50

4.	MOBILITÉ ET FORMATION .....	52
4.1.	La mobilité au sein des entreprises : organisation – modalités et bénéfices .....	52
4.2.	Part des entreprises formatrices visant à favoriser les mobilités – internes et externes .....	58
4.3.	Part des entreprises déclarant la mobilité comme objet de discussion entre la direction et les représentants du personnel .....	60
5.	ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE FORMATION .....	61
5.1.	Organismes sollicités par les entreprises pour les conseiller sur la mise en place de leur politique de formation depuis 3 ans .....	61
5.2.	Attentes des entreprises vis-à-vis de leur OPCA .....	63
5.3.	Part des entreprises ayant reçu la visite d’un conseiller de l’OPCA, d’un développeur de l’alternance ou d’un représentant de l’organisation patronale .....	65
6.	RECRUTEMENT ET FORMATION .....	67
6.1.	Part des entreprises ayant recruté de nouveaux salariés au cours des 3 dernières années.....	67
6.2.	Objectifs visés par les entreprises lors des recrutements .....	69
6.3.	Spécificités des nouveaux salariés recrutés.....	71
7.	INFORMATION SUR LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	75

## DEFIS- PRESENTATION DU DISPOSITIF

---

*Le Dispositif d'enquêtes sur les formations et itinéraires des salariés (DEFIS), initié par le Conseil national d'évaluations de la formation professionnelle (Cnefp) et réalisé par le Céreq, prévoit une enquête en deux temps :*

- « **Le volet entreprises** » : une enquête auprès de plus de 4 500 entreprises représentatives des entreprises de trois salariés et plus dans l'ensemble des secteurs d'activité (y compris entreprises privées de l'éducation et de la santé, mais hors agriculture et administration publique) en décembre 2013. Ce volet vise à recueillir des informations détaillées sur le contexte dans lequel les salariés se forment (ou non).

- « **Le volet salariés** » : l'interrogation sur 5 ans d'un panel de 16 000 individus, salariés en décembre 2013 d'une des entreprises répondantes au volet entreprise, quel que soit leur contrat de travail. Les cinq vagues d'interrogation, de l'automne 2015 à l'automne 2019, permettront le repérage de l'ensemble des formations suivies et de tous les changements professionnels intervenus dans leur parcours sur la période.

Les entreprises ont été interrogées plus particulièrement sur :

- **Leurs caractéristiques** : structure, stratégie et place dans la chaîne de valeur
- **L'organisation du travail**
- **Les outils de gestion utilisés**
- **L'organisation des ressources humaines et la gestion de l'emploi**
- **La formation professionnelle continue** : l'effort de formation, les dispositifs utilisés et l'alternance, les objectifs des formations, la politique de formation, l'organisation et l'encadrement de la formation, les raisons pour lesquelles elles ne se forment pas (pour les entreprises non formatrices), la réforme de la formation professionnelle
- **Le profil du dirigeant** (pour les entreprises de moins de 50 salariés)

L'objectif du « volet entreprises » est double :

- D'une part, **mieux appréhender les conditions plus ou moins favorables à l'accès des salariés à la formation, à leur mobilité professionnelle et au lien entre les deux**
- D'autre part, **mieux comprendre les efforts, les difficultés et les besoins de formation professionnelle continue des entreprises ainsi que la diversité des modalités d'organisation de la formation.**

## Détails sur le champ du « volet entreprises »

L'enquête a été réalisée auprès de 4 529 entreprises représentatives des entreprises privées de trois salariés et plus en décembre 2013 dans tous les secteurs d'activité (hors agriculture). Elle couvre la France métropolitaine.

Tableau A

### Répartition des entreprises de l'échantillon selon le nombre de salariés déclarés au 31 décembre 2014

	Nombre d'entreprises
3 - 9 salariés	1 150
10 - 19 salariés	931
20 - 49 salariés	866
50 - 249 salariés	787
250 - 499 salariés	188
500 - 1999 salariés	284
2 000 salariés et plus	323
<b>Total</b>	<b>4 529</b>

Les catégories juridiques retenues au niveau 1 de la nomenclature sont les suivantes<sup>1</sup> :

1. Entrepreneur individuel (sauf la sous-catégorie CJ1800 « associés-gérants », qui est hors champ)
2. Groupement de droit privé non doté de la personnalité morale
3. Personne morale de droit étranger
4. Personne morale de droit public soumise au droit commercial
5. Société commerciale
6. Autre personne morale immatriculée au RCS

Pour les entreprises de 10 salariés et plus, les secteurs couverts de la nomenclature NAF rev.2 sont les suivants : sections B à N, R, S ainsi que les sections P et Q (les entreprises privées de la santé de l'éducation sont donc incluses dans l'enquête). **Cela représente 15 secteurs.** Pour des questions d'effectifs, **le Céreq a opéré 3 regroupements de secteurs** :

- Fabrication d'équipements électriques (C3) et Fabrication de matériels de transport (C4)
- Activités financières et d'assurance (KZ) et activités immobilières (LZ)
- Enseignement et santé (OQ) et autres activités de services (RU)

---

<sup>1</sup> La majeure partie de l'économie sociale et solidaire (catégories juridiques 8 et 9) n'est donc pas dans le champ de l'enquête.

Tableau B

**Répartition des entreprises de l'échantillon selon leur secteur d'appartenance**

	Nombre d'entreprises
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	161
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	421
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	226
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	47
FZ - Construction	563
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	1 153
HZ - Transports et entreposage	211
IZ - Hébergement et restauration	457
JZ - Information et communication	147
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	195
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	665
OQ/RU - Autres activités de services	283
<b>Total</b>	<b>4 529</b>

**Pour les entreprises de 3 à 9 salariés, l'enquête ne porte pas sur tous les secteurs d'activité.** Les secteurs couverts par l'enquête dans les TPE ont été choisis en fonction du nombre d'entreprises significatifs et des pertinences d'études. Seules certaines divisions ont été retenues au sein des sections :

- Section C (division 10 : industries alimentaires)
- Section F (division 41 et 43 : construction de bâtiments, travaux de construction spécialisés)
- Section G (divisions 45, 46, 47 : commerce et réparation automobile, commerce de gros, commerce de détail)
- Section I (divisions 55 et 56 : hébergement et restauration)
- Section L (division 68 : activités immobilières)
- Section M (divisions 69 et 71 : activités juridiques et comptables, activités d'architecture et d'ingénierie, de contrôle et analyse technique).

Ces secteurs représentent 66 % de l'ensemble des entreprises de 3 à 9 salariés.

**Les tableaux d'indicateurs suivants** ont pour objectif de présenter les premiers résultats significatifs du « volet entreprises » de DEFIS. Ces résultats sont déclinés systématiquement selon 3 critères :

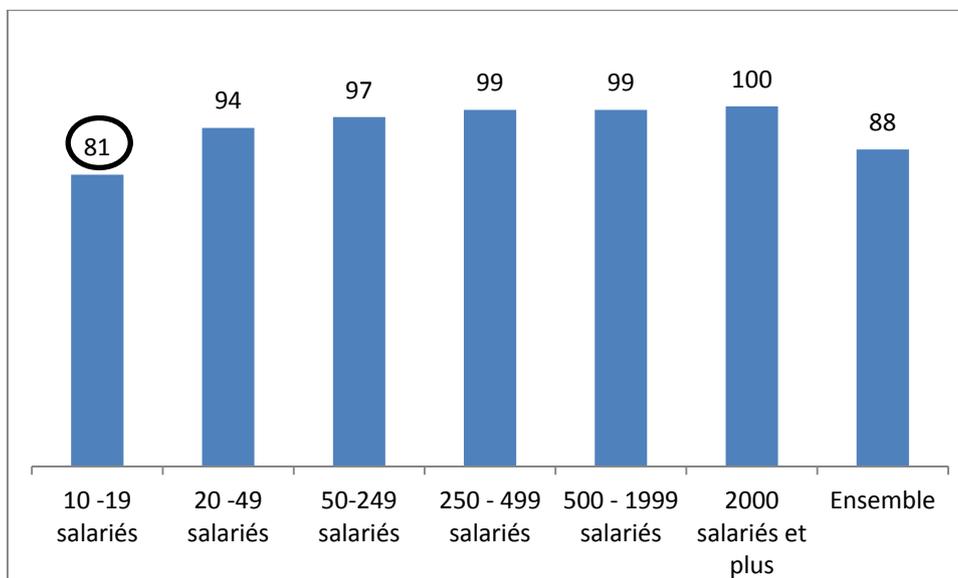
- **Le nombre de salariés déclarés au 31 décembre 2014 pour les entreprises de 10 salariés et plus (tous secteurs confondus)**
- **Le secteur d'appartenance de l'entreprise pour les entreprises de 10 salariés et plus**
- **Le nombre de salariés déclarés au 31 décembre 2014 pour les entreprises de 3 à 49 salariés (uniquement dans les secteurs retenus pour les TPE)**

# 1. RECOURS À LA FORMATION

## 1.1. Part des entreprises formatrices

Graphique 1

Part des entreprises formatrices en 2014 selon leur taille (%)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 81 % des entreprises de 10 salariés et plus ont au moins un de leurs salariés qui a suivi une formation en 2014.

Tableau 1

Part des entreprises formatrices en 2014 selon leur secteur d'activité (%)

C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	89
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	89
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	84
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	91
FZ - Construction	83
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	91
HZ - Transports et entreposage	90
IZ - Hébergement et restauration	75
JZ - Information et communication	96
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	98
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	89
OQ/RU - Autres activités de services	88
<b>Ensemble</b>	<b>88</b>

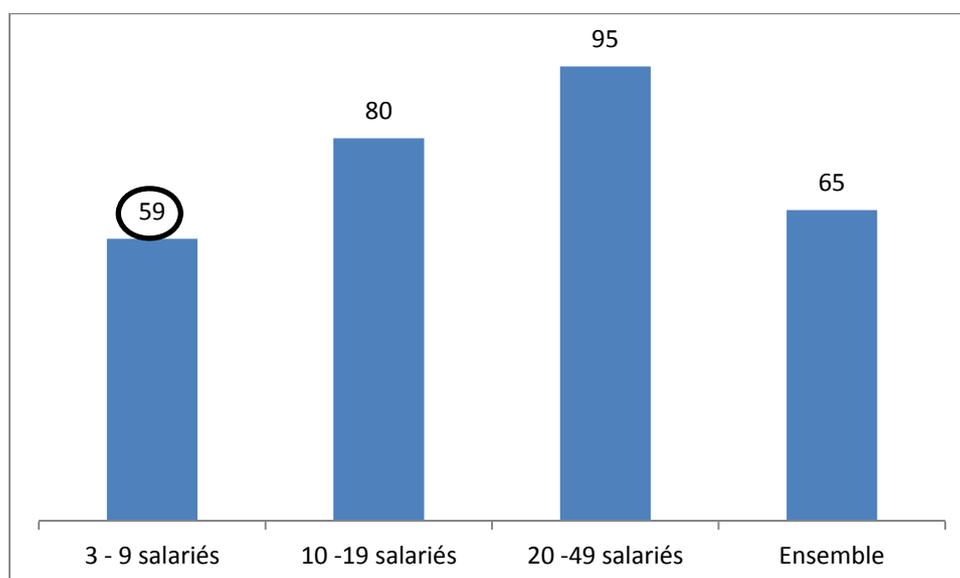
Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 98 % des entreprises du secteur des activités immobilières, financières et d'assurance ont au moins un de leurs salariés qui a suivi une formation en 2014.

Graphique 2

**Part des entreprises formatrices en 2014 selon leur taille (%)**  
(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 59 % des entreprises de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ont au moins un de leurs salariés qui a suivi une formation en 2014.

**1.2. Part des entreprises formatrices par type de formation**

Tableau 2

**Part des entreprises formatrices par type de formation en 2014 selon leur taille (%)**

	Cours et stages	FEST	Rotations	Conférences et séminaires	Auto formations	E-learning
10-19 salariés	61	55	19	27	23	16
20-49 salariés	74	69	24	34	25	23
50-249 salariés	82	79	32	49	32	34
250-499 salariés	89	83	37	65	33	49
500-1 999 salariés	92	87	37	70	45	61
2 000 salariés et plus	97	87	35	76	53	79
<b>Ensemble</b>	<b>69</b>	<b>64</b>	<b>23</b>	<b>34</b>	<b>25</b>	<b>22</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 79 % des entreprises de 50 à 249 salariés ont au moins un de leurs salariés qui a suivi une formation en situation de travail en 2014.

Tableau 3

## Part des entreprises formatrices par type de formation en 2014 selon leur secteur d'activité (%)

	Cours et stages	FEST	Rotations	Conférences et séminaires	Autoformations	E-learning
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	72	74	37	35	29	21
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	67	66	34	26	25	15
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	67	58	27	16	20	11
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	70	73	43	32	27	24
FZ - Construction	65	62	16	17	15	7
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	73	66	23	39	28	32
HZ - Transports et entreposage	76	68	16	17	15	21
IZ - Hébergement et restauration	54	59	29	17	21	19
JZ - Information et communication	73	63	13	49	39	34
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	85	72	13	67	35	44
<b>MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien</b>	<b>68</b>	<b>59</b>	<b>20</b>	<b>51</b>	<b>30</b>	<b>24</b>
OQ/RU - Autres activités de services	67	64	23	43	29	19
<b>Ensemble</b>	<b>69</b>	<b>64</b>	<b>23</b>	<b>34</b>	<b>25</b>	<b>22</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 67 % des entreprises du secteur des activités immobilières, financières et d'assurance ont au moins un de leurs salariés qui a suivi une conférence ou un séminaire en 2014.

Tableau 4

Part des entreprises formatrices par type de formation en 2014 selon leur taille (%)  
(entreprises de moins de 50 salariés)

	Cours et stages	FEST	Rotations	Conférences et séminaires	Autoformations	E-learning
3-9 salariés	39	34	13	20	16	14
10-19 salariés	61	55	19	27	23	18
20-49 salariés	76	71	23	36	25	26
<b>Ensemble</b>	<b>45</b>	<b>40</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>16</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

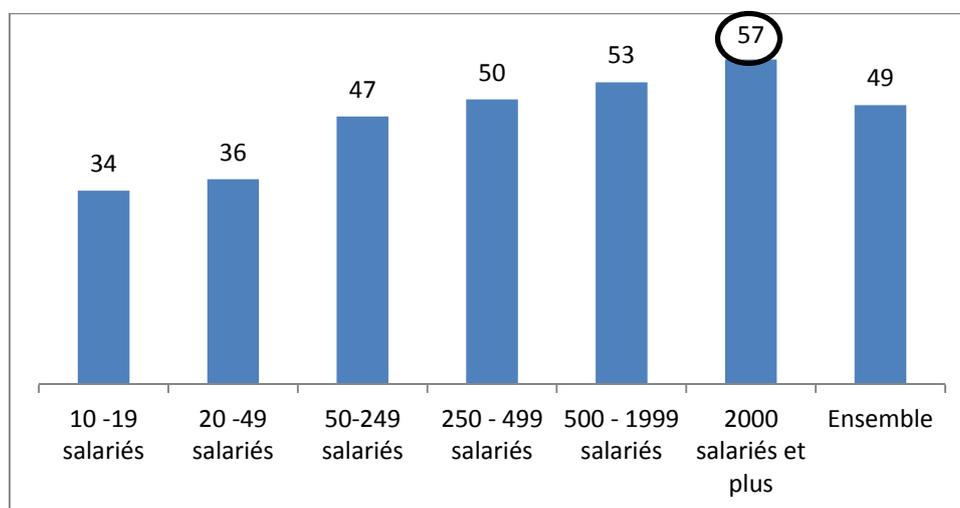
Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 39 % des entreprises de moins de 10 salariés des secteurs du champ ont au moins un de leurs salariés qui a suivi un cours ou un stage en 2014.

### 1.3. Taux moyen de salariés formés

Graphique 3

#### Taux moyen de salariés formés en 2014 selon la taille de l'entreprise (%)



Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : les entreprises de 2000 salariés et plus ont en moyenne formé 57 % de leurs salariés en 2014, tous types de formations confondus.

Tableau 5

#### Taux moyen de salariés formés en 2014 selon le secteur d'activité de l'entreprise (%)

C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	53
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	50
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	52
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	74
FZ - Construction	42
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	45
HZ - Transports et entreposage	55
IZ - Hébergement et restauration	38
JZ - Information et communication	54
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	73
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	39
OQ/RU - Autres activités de services	46
<b>Ensemble</b>	<b>49</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : les entreprises du secteur de la construction ont en moyenne formé 42 % de leurs salariés en 2014, tous types de formations confondus.

Graphique 4

**Taux moyen de salariés formés en 2014 selon la taille de l'entreprise (%)**  
(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : les entreprises de 20 à 49 salariés des secteurs du champ ont en moyenne formé 36 % de leurs salariés en 2014, tous types de formations confondus.

**1.4. Efforts de formation et catégories de salariés**

Tableau 6

**Catégories de salariés concernées par un effort particulier de formation selon la taille de l'entreprise (%)**

	Vers les ouvriers	Vers les employés	Vers les techniciens et agents de maîtrise	Vers les dirigeants, ingénieurs et cadres	Aucune catégorie n'est privilégiée
10-19 salariés	22	22	17	14	46
20-49 salariés	25	26	22	14	44
50-249 salariés	23	25	24	15	49
250-499 salariés	14	19	20	17	60
500-1999 salariés	18	21	29	27	47
2 000 salariés et plus	17	25	30	25	56
<b>Ensemble</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>46</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 60 % des entreprises formatrices de 250 à 499 salariés n'ont pas dirigé leur effort de formation vers une catégorie particulière de salariés en 2014.

Tableau 7

**Catégories de salariés concernées par un effort particulier de formation selon le secteur d'activité de l'entreprise (%)**

	Vers les ouvriers	Vers les employés	Vers les techniciens et agents de maîtrise	Vers les dirigeants, ingénieurs et cadres	Aucune catégorie n'est privilégiée
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	25	15	20	12	58
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	34	17	18	8	48
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	34	24	13	12	44
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	39	16	14	3	57
FZ - Construction	53	14	21	10	33
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	14	33	21	14	48
HZ - Transports et entreposage	54	23	17	10	26
IZ - Hébergement et restauration	3	34	16	9	55
JZ - Information et communication	2	16	23	26	53
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	4	25	11	13	69
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	10	19	24	25	45
OQ/RU - Autres activités de services	13	32	20	17	45
<b>Ensemble</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>46</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 53 % des entreprises formatrices du secteur de la construction ont dirigé leur effort de formation vers les ouvriers en 2014.

Tableau 8

**Catégories de salariés concernées par un effort particulier de formation selon la taille de l'entreprise (%) (entreprises de moins de 50 salariés)**

	Vers les ouvriers	Vers les employés	Vers les techniciens et agents de maîtrise	Vers les dirigeants, ingénieurs et cadres	Aucune catégorie n'est privilégiée
3-9 salariés	17	25	10	10	50
10-19 salariés	21	23	17	14	48
20-49 salariés	23	30	24	13	42
<b>Ensemble</b>	<b>18</b>	<b>25</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>49</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises formatrices de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 50 % des entreprises formatrices de moins de 10 salariés des secteurs du champ n'ont pas dirigé leur effort de formation vers une catégorie particulière de salariés en 2014.

## 1.5. Principaux fournisseurs de la formation

Tableau 9

### Principaux fournisseurs de la formation en 2014 selon la taille de l'entreprise (%)

	Un établissement scolaire ou universitaire	Un organisme spécialisé dans la formation	Un formateur interne	Une organisation patronale, une CCI	un formateur indépendant	un fournisseur d'équipement ou de service
10-19 salariés	10	79	32	13	28	34
20-49 salariés	10	88	40	13	38	35
50-249 salariés	16	93	63	19	46	46
250-499 salariés	22	93	85	21	61	53
500-1999 salariés	36	94	90	28	58	53
2 000 salariés et plus	49	99	97	36	78	61
<b>Ensemble</b>	<b>12</b>	<b>85</b>	<b>41</b>	<b>14</b>	<b>35</b>	<b>36</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 49 % des entreprises formatrices de 2000 salariés et plus ont fait appel à un établissement scolaire ou universitaire pour dispenser les actions de formations organisées en 2014.

Tableau 10

## Principaux fournisseurs de la formation en 2014 selon le secteur d'activité de l'entreprise (%)

	Un établissement scolaire ou universitaire	Un organisme spécialisé dans la formation	Un formateur interne	Une organisation patronale, une CCI	un formateur indépendant	un fournisseur d'équipement ou de service
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	15	91	57	26	43	47
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	11	83	45	19	40	53
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	13	84	37	14	47	34
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	3	89	53	23	30	26
FZ - Construction	9	88	19	16	33	32
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	11	80	40	13	34	40
HZ - Transports et entreposage	9	95	38	12	27	27
IZ - Hébergement et restauration	10	83	42	15	30	27
JZ - Information et communication	12	87	50	7	41	31
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	20	82	55	9	45	37
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	11	85	45	13	35	36
OQ/RU - Autres activités de services	17	87	49	13	33	32
<b>Ensemble</b>	<b>12</b>	<b>85</b>	<b>41</b>	<b>14</b>	<b>35</b>	<b>36</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 57 % des entreprises formatrices du secteur de la fabrication d'équipements électriques et de matériels de transport ont fait appel à un formateur interne pour dispenser les actions de formations organisées en 2014.

Tableau 11

**Principaux fournisseurs de la formation en 2014 selon la taille de l'entreprise (%)**  
(entreprises de moins de 50 salariés)

	Un établissement scolaire ou universitaire	Un organisme spécialisé dans la formation	Un formateur interne	Une organisation patronale, une CCI	un formateur indépendant	un fournisseur d'équipement ou de service
3-9 salariés	8	66	26	17	27	30
10-19 salariés	11	79	31	14	30	35
20-49 salariés	10	87	37	13	38	33
<b>Ensemble</b>	<b>9</b>	<b>71</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>29</b>	<b>32</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

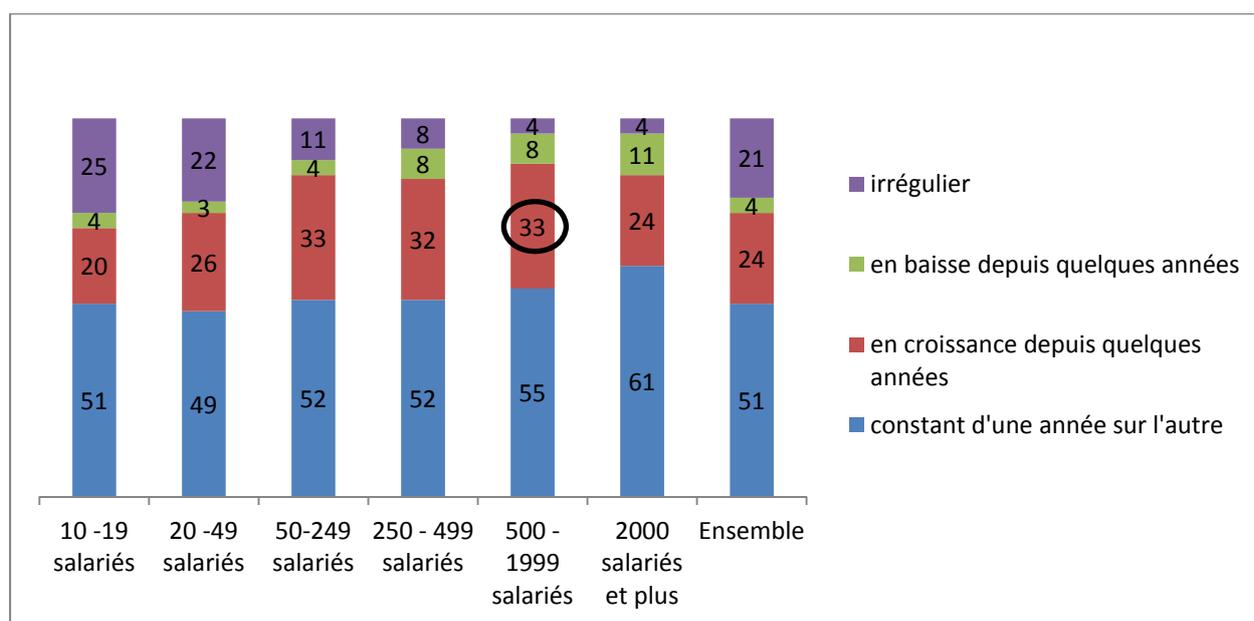
Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 30 % des entreprises formatrices de 10 à 19 salariés et plus des secteurs du champ ont fait appel à un formateur indépendant pour dispenser les actions de formations organisées en 2014.

**1.6. Evolution de l'effort financier de formation**

Graphique 5

**Evolution de l'effort financier de formation selon la taille de l'entreprise (%)**



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 33 % des entreprises formatrices de 500 à 1 999 salariés ont déclaré que leur effort financier de formation était en croissance depuis quelques années.

Tableau 12

## Evolution de l'effort financier de formation selon le secteur d'activité de l'entreprise (%)

	Constant d'une année sur l'autre	En croissance depuis quelques années	En baisse depuis quelques années	Irrégulier
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	40	29	7	24
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	51	26	4	19
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	42	26	3	29
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	58	21	4	17
FZ - Construction	48	21	6	25
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	49	27	4	20
HZ - Transports et entreposage	49	26	2	23
IZ - Hébergement et restauration	57	15	4	24
JZ - Information et communication	49	26	6	19
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	55	22	3	20
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	53	25	3	19
OQ/RU - Autres activités de services	55	23	4	18
<b>Ensemble</b>	<b>51</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>21</b>

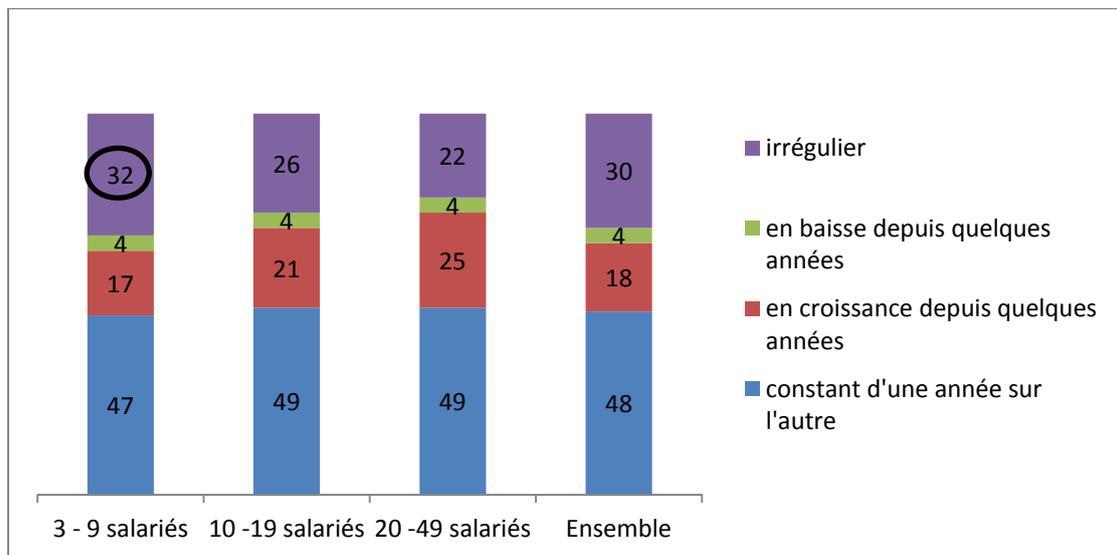
Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 29 % des entreprises formatrices du secteur de la fabrication de denrées alimentaires ont déclaré que leur effort financier de formation était irrégulier depuis quelques années.

Graphique 6

**Evolution de l'effort financier de formation depuis 3 ans selon la taille de l'entreprise (%)  
(entreprises de moins de 50 salariés)**



Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

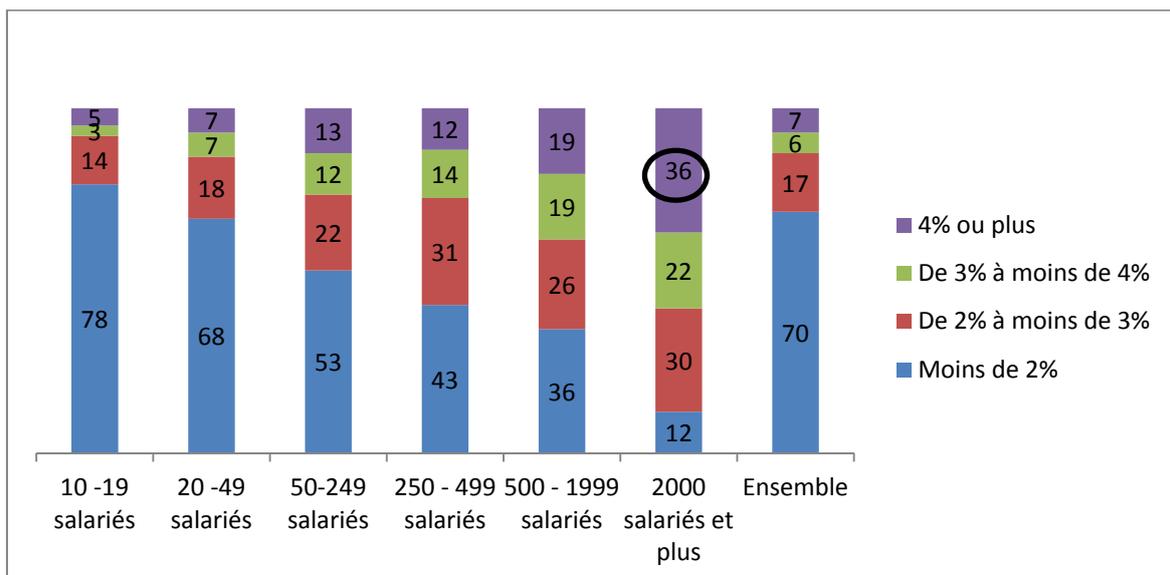
Champ : entreprises formatrices de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 32 % des entreprises formatrices de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ont déclaré que leur effort financier de formation était irrégulier depuis quelques années.

**1.7. Répartition des entreprises selon leur effort financier de formation**

Graphique 7

**Répartition des entreprises selon leur effort financier de formation en 2014 et leur taille (%)**



Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 36 % des entreprises de 2000 salariés et plus ont déclaré que les dépenses globales de formation représentaient (approximativement) 4% ou plus de la masse salariale de l'entreprise.

Tableau 13

**Répartition des entreprises selon leur effort financier de formation en 2014 et leur secteur d'activité (%)**

	Moins de 2%	De 2% à moins de 3%	De 3% à moins de 4%	4% ou plus
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	53	26	15	6
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	63	17	8	12
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	76	16	6	2
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	70	14	6	10
FZ - Construction	73	17	5	5
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	71	16	6	7
HZ - Transports et entreposage	62	27	3	8
IZ - Hébergement et restauration	85	9	2	4
JZ - Information et communication	66	21	5	8
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	60	27	4	9
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	70	15	7	8
OQ/RU - Autres activités de services	71	16	7	6
<b>Ensemble</b>	<b>70</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>7</b>

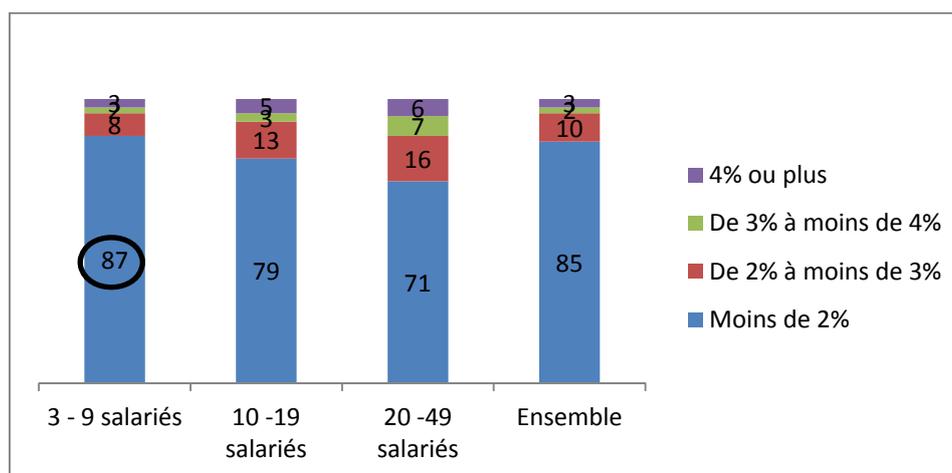
Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 27 % des entreprises du secteur des transports et entreposage ont déclaré que les dépenses globales de formation représentaient entre 2 % et 3 % de la masse salariale.

Graphique 8

**Répartition des entreprises selon leur effort financier de formation en 2014 et leur taille (%)  
(entreprises de moins de 50 salariés)**



Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

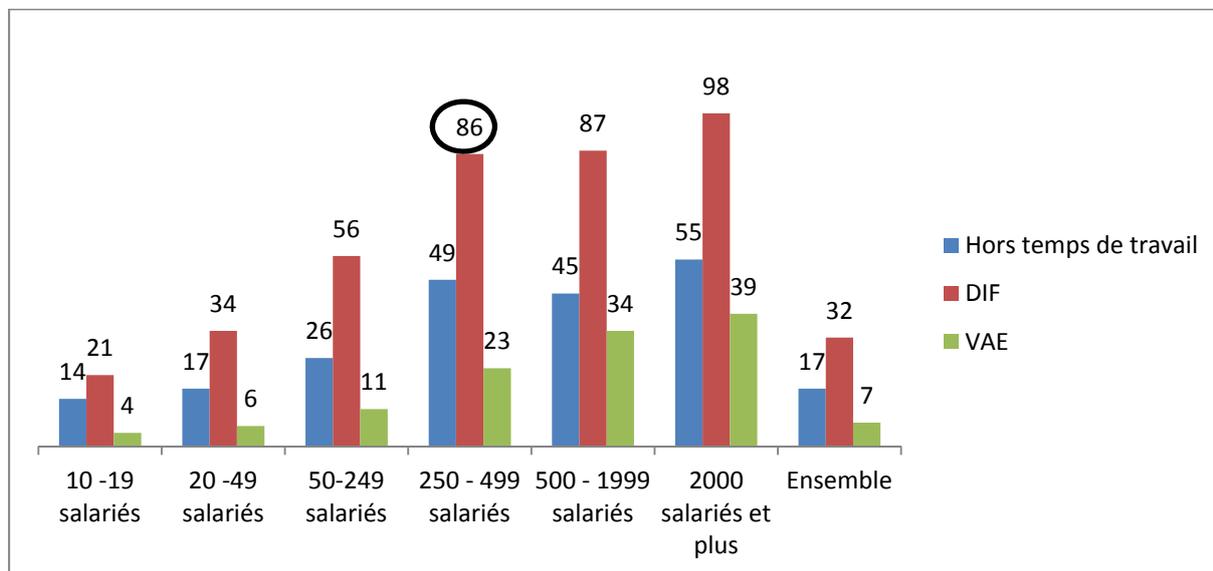
Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 87 % des entreprises de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ont déclaré que les dépenses globales de formation représentaient approximativement moins de 2 % de la masse salariale de l'entreprise.

**1.8. Part des entreprises ayant recours au droit individuel à la formation (DIF), à la formation hors temps de travail (HTT) et à la validation des acquis de l'expérience (VAE)**

*Graphique 9*

**Part des entreprises ayant recours au DIF, à la formation HTT et à la VAE en 2014 selon leur taille (%)**



Source : CNEFP-Céreq, *Défis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 86 % des entreprises de 250 à 499 salariés ont financé des actions de formation effectuées dans le cadre du DIF en 2014

Tableau 14

**Part des entreprises ayant recours au DIF, à la formation HTT et à la VAE en 2014 selon leur secteur d'activité (%)**

	Hors temps de travail	DIF	VAE
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	30	50	10
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	19	35	5
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	16	29	7
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	8	37	5
FZ - Construction	10	19	3
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	17	30	6
HZ - Transports et entreposage	22	43	6
IZ - Hébergement et restauration	15	22	6
JZ - Information et communication	10	44	9
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	20	53	9
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	18	36	6
OQ/RU - Autres activités de services	29	32	16
<b>Ensemble</b>	<b>17</b>	<b>32</b>	<b>7</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

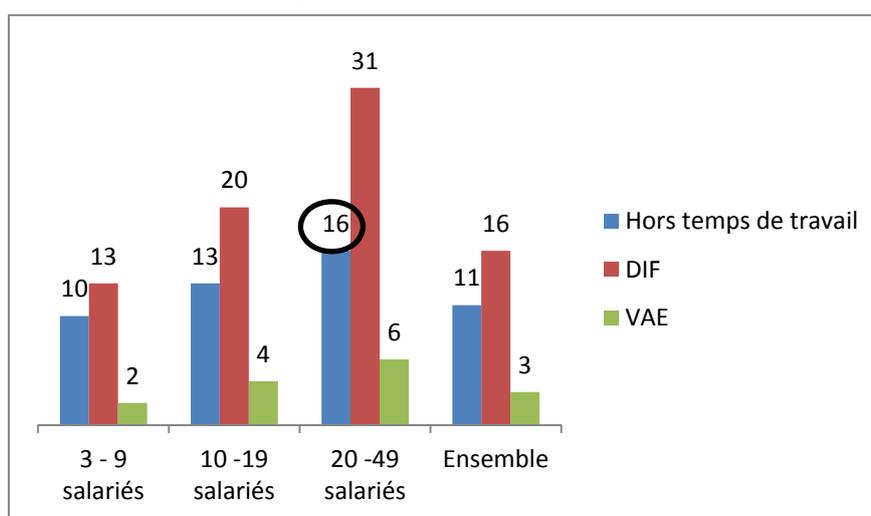
Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 16 % des entreprises du secteur des autres activités de services ont financé des actions collectives de VAE en 2014.

Graphique 10

**Part d'entreprises (moins de 50 salariés) ayant recours au DIF, à la formation HTT et à la VAE en 2014 selon la taille (%)**

(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 16 % des entreprises de 20 à 49 salariés des secteurs du champ ont financé des actions de formations effectuées en dehors du temps de travail et indemnisées avec une allocation de formation en 2014.

## 1.9. Principaux domaines de formations financées par les entreprises

Tableau 15

### Domaines des formations financées par les entreprises formatrices en 2014 selon leur taille (%)

	Hygiène et sécurité	Autres habilitations ou certifications réglementaires	Intégration / accueil des nouveaux salariés	Informatique, bureautique	Management	Commercial	Adm.	Langues étrangères	Techniques spécifiques à un métier	Communication écrite ou orale	Savoir de base
10-19 salariés	41	45	24	41	22	25	18	10	61	9	3
20-49 salariés	56	58	30	50	30	25	27	22	63	10	3
50-249 salariés	79	76	48	63	57	38	40	39	81	24	9
250-499 salariés	90	83	68	81	83	57	53	64	92	50	13
500-1999 salariés	91	87	75	90	91	71	62	69	92	57	28
2 000 salariés et plus	97	96	90	98	98	85	83	88	97	81	33
<b>Ensemble</b>	<b>54</b>	<b>55</b>	<b>31</b>	<b>49</b>	<b>32</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>66</b>	<b>13</b>	<b>4</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Dejis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 97 % des entreprises formatrices de 2000 salariés et plus ont financé des formations techniques spécifiques à un métier en 2014.

Tableau 16

## Domaines des formations financées par les entreprises formatrices en 2014 selon leur secteur d'activité (%)

	Hygiène et sécurité	Autres habilitations ou certifications réglementaires	Intégration / accueil des nouveaux salariés	Informatique, bureautique	Management	Commercial	Adm.	Langues étrangères	Techniques spécifiques à un métier	Communication écrite ou orale	Savoir de base
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	67	83	35	58	43	30	35	48	79	18	5
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	56	59	37	53	29	19	23	28	67	9	2
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	65	44	26	38	36	22	12	20	59	9	3
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	85	85	48	42	26	16	31	15	69	10	11
FZ - Construction	62	75	17	37	13	13	19	4	54	6	4
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	50	54	33	54	35	52	31	19	67	12	4
HZ - Transports et entreposage	49	87	32	38	28	12	20	15	57	9	6
IZ - Hébergement et restauration	80	37	35	35	42	29	19	20	54	16	7
JZ - Information et communication	27	34	25	72	42	27	27	42	75	15	3
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	48	51	53	68	51	50	58	37	79	30	6
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	34	39	29	53	33	21	25	25	76	17	4
OQ/RU - Autres activités de services	61	49	32	41	33	17	24	12	67	13	3
<b>Ensemble</b>	<b>54</b>	<b>55</b>	<b>31</b>	<b>49</b>	<b>32</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>66</b>	<b>13</b>	<b>4</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015 - Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 80% des entreprises formatrices du secteur de l'hébergement et de la restauration ont financé des formations relatives à l'hygiène et à la sécurité en 2014.

Tableau 17

**Domaines des formations financées par les entreprises formatrices en 2014 selon leur taille (%)**  
**(entreprises de moins de 50 salariés)**

	Hygiène et sécurité	Autres habilitations ou certifications réglementaires	Intégration / accueil des nouveaux salariés	Informatique, bureautique	Management	Commercial	Administratif	Langues étrangères	Techniques spécifiques à un métier	Communication écrite ou orale	Savoir de base
3-9 salariés	31	35	15	32	13	24	13	7	57	7	2
10-19 salariés	44	44	24	41	22	28	19	9	61	9	4
20-49 salariés	59	57	29	50	31	33	30	20	63	10	2
<b>Ensemble</b>	<b>37</b>	<b>39</b>	<b>18</b>	<b>36</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>59</b>	<b>8</b>	<b>3</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015.

Champ : entreprises formatrices de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 35 % des entreprises formatrices de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ont financé des autres habilitations ou certifications réglementaires en 2014.

## 1.10. Objectifs des formations financées par les entreprises

Tableau 18

### Objectifs des formations financées par les entreprises formatrices en 2014 selon leur taille (%)

	Pour introduire de nouvelles pratiques pros	Pour accompagner les changements	Pour répondre aux exigences réglementaires	Pour obtenir un label de qualité	Pour favoriser la flexibilité	Pour récompenser, fidéliser et motiver les salariés	Pour favoriser les mobilités
10-19 salariés	50	64	69	30	46	39	21
20-49 salariés	51	65	77	34	45	46	26
50-249 salariés	60	76	85	38	61	47	38
250-499 salariés	62	82	87	45	68	56	58
500-1999 salariés	78	91	90	48	70	55	60
2 000 salariés et plus	93	96	97	57	80	64	76
<b>Ensemble</b>	<b>52</b>	<b>67</b>	<b>75</b>	<b>33</b>	<b>49</b>	<b>43</b>	<b>26</b>

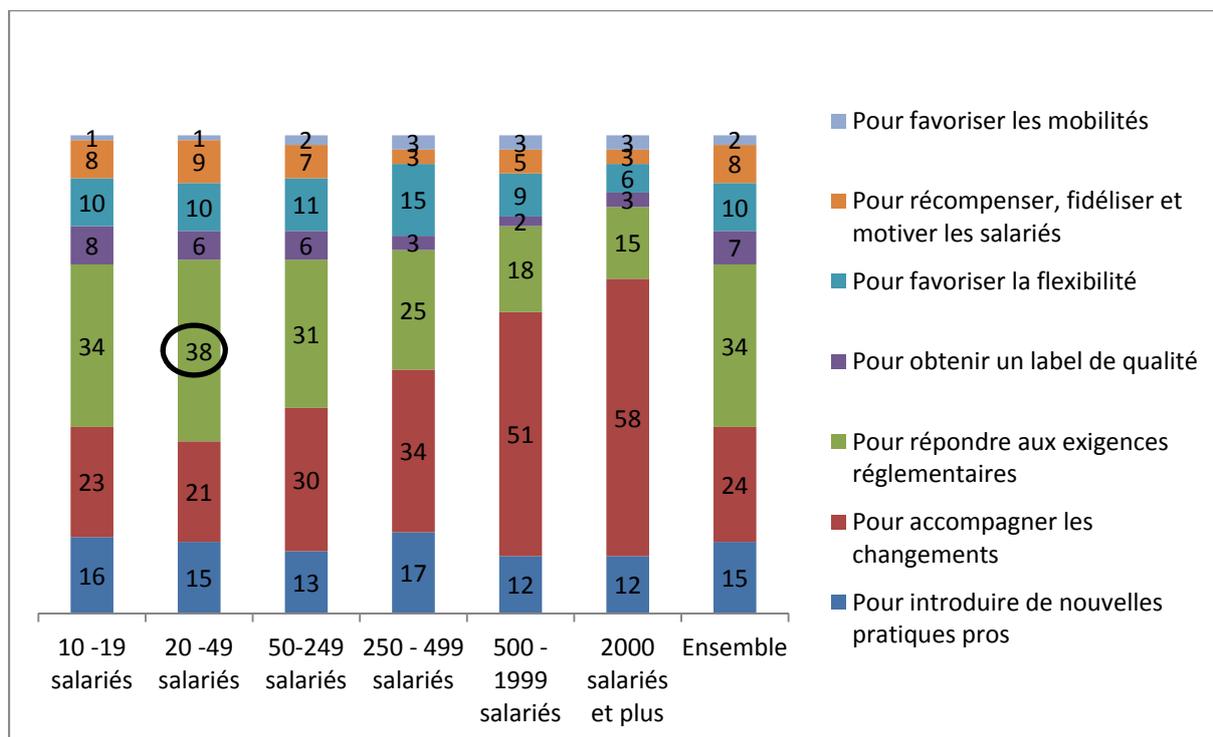
Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 61 % des entreprises formatrices de 50 à 249 salariés déclarent avoir organisé des formations en 2014 pour favoriser la flexibilité / la polyvalence.

Graphique 11

**Principal objectif des formations financées par les entreprises formatrices en 2014 selon leur taille (%)**



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 38 % des entreprises formatrices de 20 à 49 salariés annoncent avoir organisé des formations en 2014 principalement pour répondre aux exigences réglementaires.

Tableau 19

**Objectifs des formations financées par les entreprises formatrices en 2014 selon leur secteur d'activité (%)**

	Pour introduire de nouvelles pratiques pros	Pour accompagner les changements	Pour répondre aux exigences réglementaires	Pour obtenir un label de qualité	Pour favoriser la flexibilité	Pour récompenser, fidéliser et motiver les salariés	Pour favoriser les mobilités
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	59	82	80	31	65	43	33
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	48	64	68	27	58	35	31
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	64	66	74	37	48	47	23
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	44	77	99	36	60	49	29
FZ - Construction	42	52	89	50	41	32	20
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	57	72	72	32	47	46	28
HZ - Transports et entreposage	37	48	93	32	44	34	22
IZ - Hébergement et restauration	55	59	74	29	55	56	26
JZ - Information et communication	51	82	40	34	44	42	26
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	57	81	82	16	42	34	33
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	55	72	70	27	49	44	24
OQ/RU - Autres activités de services	58	69	72	37	48	56	29
<b>Ensemble</b>	<b>52</b>	<b>67</b>	<b>75</b>	<b>33</b>	<b>49</b>	<b>43</b>	<b>26</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 82 % des entreprises formatrices du secteur de l'information et de la communication déclarent avoir organisé des formations en 2014 pour accompagner les changements (techniques, de métiers, etc.)

Tableau 20

**Principal objectif des formations financées par les entreprises formatrices en 2014 selon leur secteur d'activité (%)**

	Pour introduire de nouvelles pratiques pros	Pour accompagner les changements	Pour répondre aux exigences réglementaires	Pour obtenir un label de qualité	Pour favoriser la flexibilité	Pour récompenser, fidéliser et motiver les salariés	Pour favoriser les mobilités
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	10	40	26	2	19	2	1
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	14	26	31	6	17	4	2
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	24	17	34	8	4	12	1
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2	11	53	6	24	3	1
FZ - Construction	7	14	52	15	6	5	1
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	18	28	26	5	10	11	2
HZ - Transports et entreposage	8	9	71	3	6	3	0
IZ - Hébergement et restauration	15	15	34	6	13	15	2
JZ - Information et communication	14	52	6	13	10	5	0
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	29	35	29	2	3	2	0
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	15	30	31	5	10	8	1
OQ/RU - Autres activités de services	25	20	26	8	10	9	2
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>34</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>2</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 53 % des entreprises formatrices du secteur des industries extractives, énergie, eau annoncent avoir organisé des formations en 2014 principalement pour répondre aux exigences réglementaires.

Tableau 21

**Objectifs des formations financées par les entreprises formatrices en 2014 selon leur taille (%)**  
(entreprises de moins de 50 salariés)

	Pour introduire de nouvelles pratiques pros	Pour accompagner les changements	Pour répondre aux exigences réglementaires	Pour obtenir un label de qualité	Pour favoriser la flexibilité	Pour récompenser, fidéliser et motiver les salariés	Pour favoriser les mobilités
3-9 salariés	52	60	64	34	42	41	18
10-19 salariés	52	65	74	33	44	41	20
20-49 salariés	53	66	79	34	43	48	24
<b>Ensemble</b>	<b>52</b>	<b>62</b>	<b>68</b>	<b>34</b>	<b>43</b>	<b>42</b>	<b>19</b>

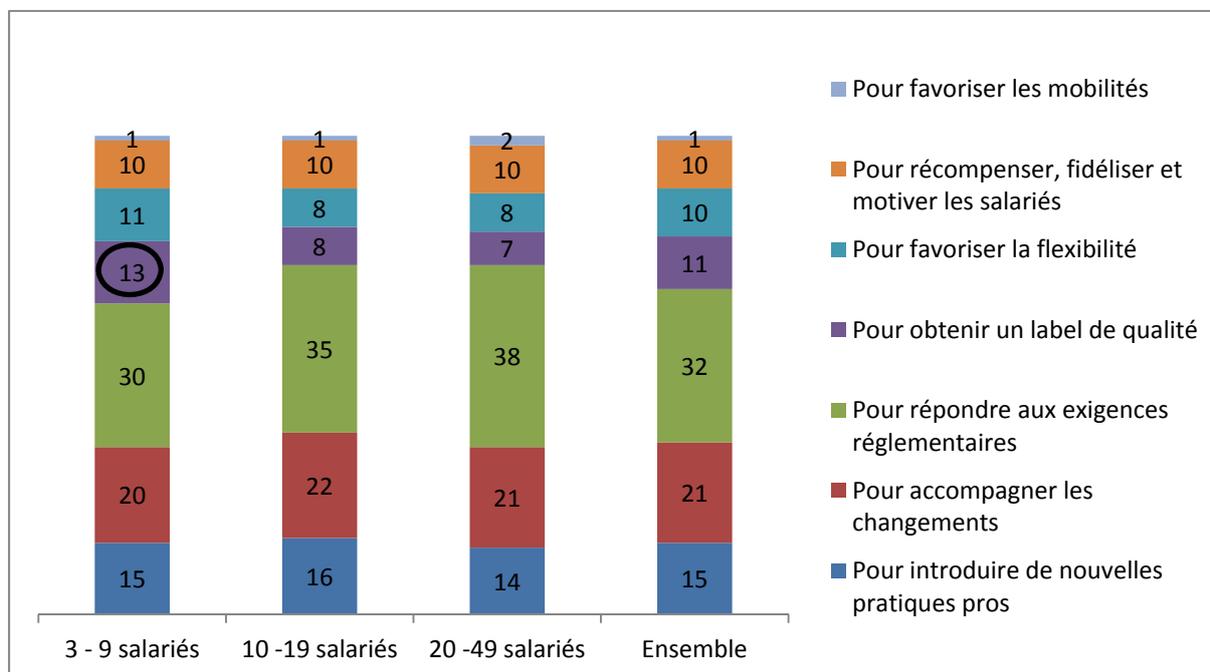
Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises formatrices de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 48 % des entreprises formatrices de 20 à 49 salariés déclarent avoir organisé des formations en 2014 pour récompenser, fidéliser et motiver les salariés

Graphique 12

**Principal objectif des formations financées par les entreprises formatrices en 2014 selon leur taille (%)**  
(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises formatrices de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 13 % des entreprises formatrices de 3 à 9 salariés des secteurs du champ annoncent avoir organisé des formations en 2014 principalement pour obtenir un label de qualité.

### 1.11. Les raisons de non formation<sup>2</sup>

Tableau 22

**Raisons pour lesquelles les entreprises n'ont pas organisé des formations en 2014 selon leur taille (%)  
(entreprises de moins de 50 salariés)**

	L'entreprise privilégie la formation sur le tas	Les qualifications et compétences du personnel correspondent plutôt bien aux besoins de l'entreprise	L'entreprise préfère recruter des personnes ayant les qualifications et compétences requises	L'entreprise n'a pas trouvé sur le marché de formations adaptées à ses besoins	Les coûts des formations sont trop élevés	L'entreprise a mis la priorité sur les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation plutôt que sur la FPC	Des efforts de formation importants ont été faits antérieurement	Le personnel manque de temps
3-9 salariés	82	92	75	23	49	23	23	56
10-19 salariés	82	92	73	20	49	23	26	65
20-49 salariés	65	83	77	21	43	29	44	39
<b>Ensemble</b>	<b>81</b>	<b>92</b>	<b>75</b>	<b>23</b>	<b>49</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>57</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Défis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises non formatrices de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

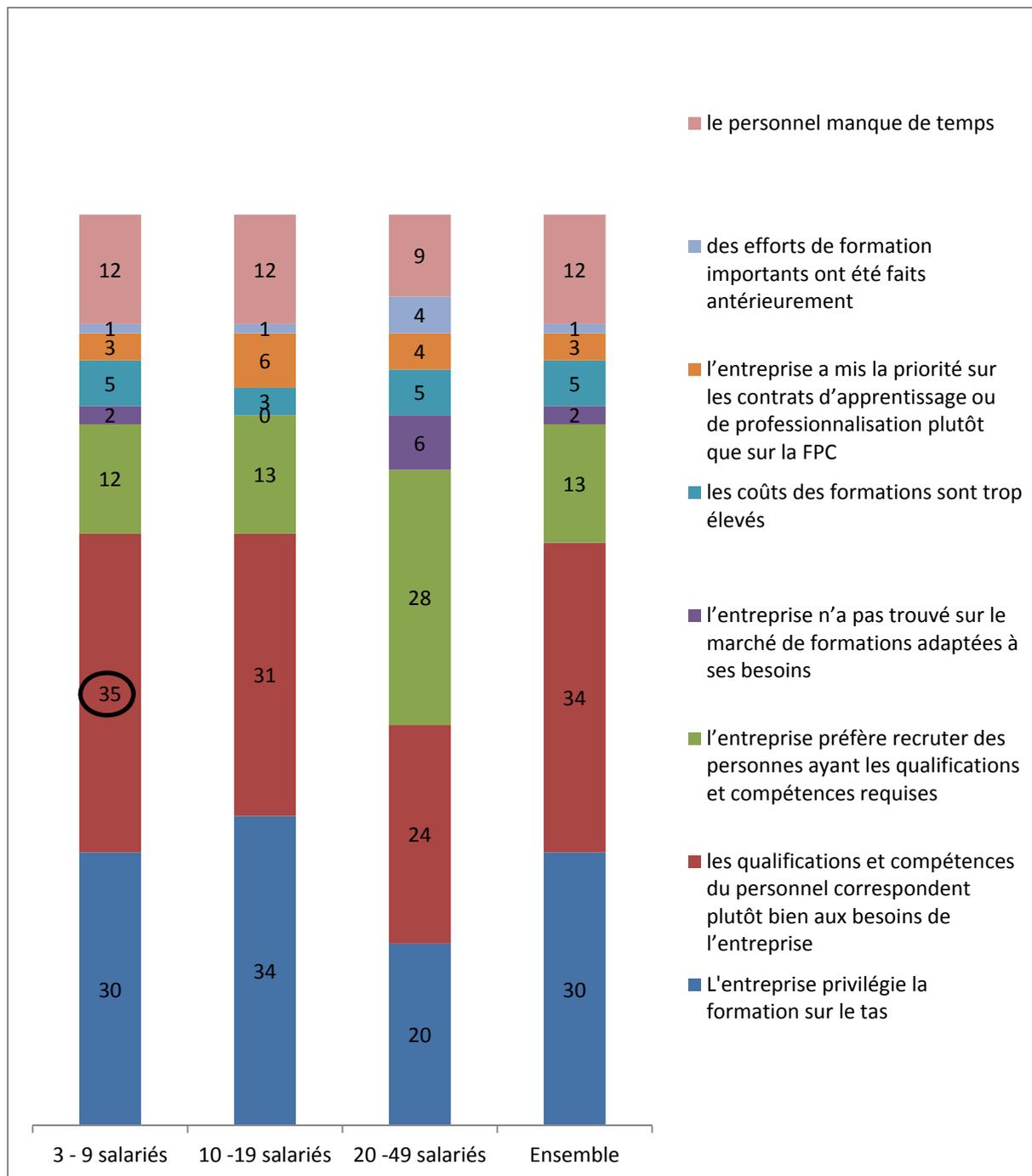
Note de lecture : 82% des entreprises non formatrices de 10 à 19 salariés des secteurs du champ déclarent ne pas avoir organisé de formations en 2014 car elle privilégiait la formation sur le tas.

<sup>2</sup> Les entreprises de 50 salariés et plus, formatrices en quasi-totalité, ne sont pas concernées par cette partie.

Graphique 13

**Principale raison pour laquelle les entreprises n'ont pas organisé des formations en 2014 selon leur taille (%)**

(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

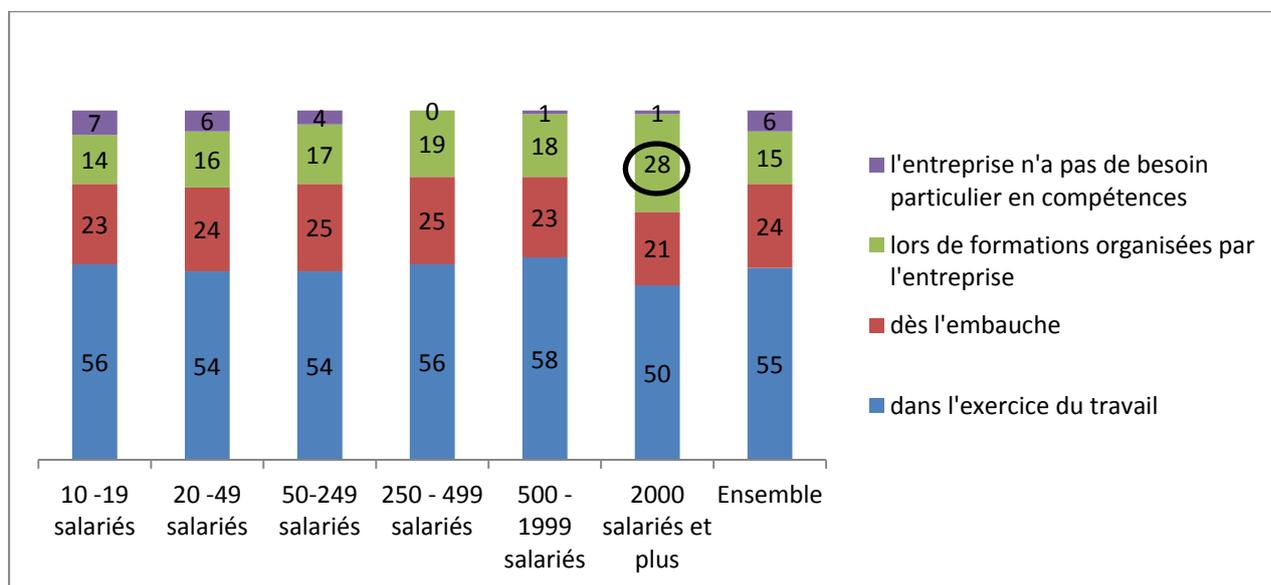
Champ : entreprises non formatrices de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 35 % des entreprises non formatrices de 3 à 9 salariés annoncent ne pas avoir organisé de formations en 2014 principalement car les qualifications et compétences du personnel correspondaient plutôt bien aux besoins de l'entreprise.

## 1.12. Principal mode d'acquisition des compétences au sein de l'entreprise

Graphique 14

### Principal mode d'acquisition des compétences selon la taille de l'entreprise (%)



Source : CNEFP-Céreq, *Défis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 28 % des entreprises de 2000 salariés et plus ont déclaré que les compétences du plus grand nombre de salariés sont principalement acquises lors de formations organisées par l'entreprise.

Tableau 23

**Principal mode d'acquisition des compétences selon le secteur d'activité de l'entreprise (%)**

	Dans l'exercice du travail	Dès l'embauche	Lors de formations organisées par l'entreprise	L'entreprise n'a pas de besoin particulier en compétences
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	62	24	11	3
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	59	19	18	4
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	65	16	12	7
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	63	11	20	6
FZ - Construction	60	23	10	7
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	52	21	21	6
HZ - Transports et entreposage	57	22	14	7
IZ - Hébergement et restauration	52	26	12	10
JZ - Information et communication	53	36	8	3
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	53	15	30	2
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	56	26	13	5
OQ/RU - Autres activités de services	41	39	12	8
<b>Ensemble</b>	<b>55</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>6</b>

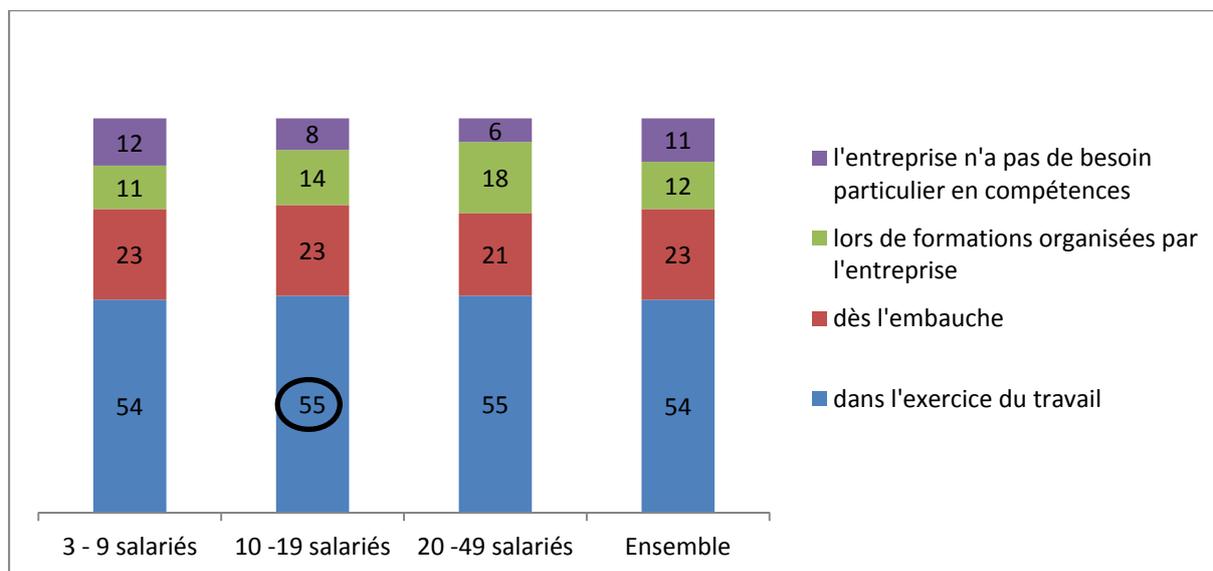
Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 39 % des entreprises du secteur des autres activités de services ont déclaré que les compétences du plus grand nombre de salariés sont principalement acquises dès l'embauche.

Graphique 15

**Principal mode d'acquisition des compétences selon la taille de l'entreprise (%)**  
**(entreprises de moins de 50 salariés)**



Source : CNEFP-Céreq, *Défis volet entreprises*, 2015

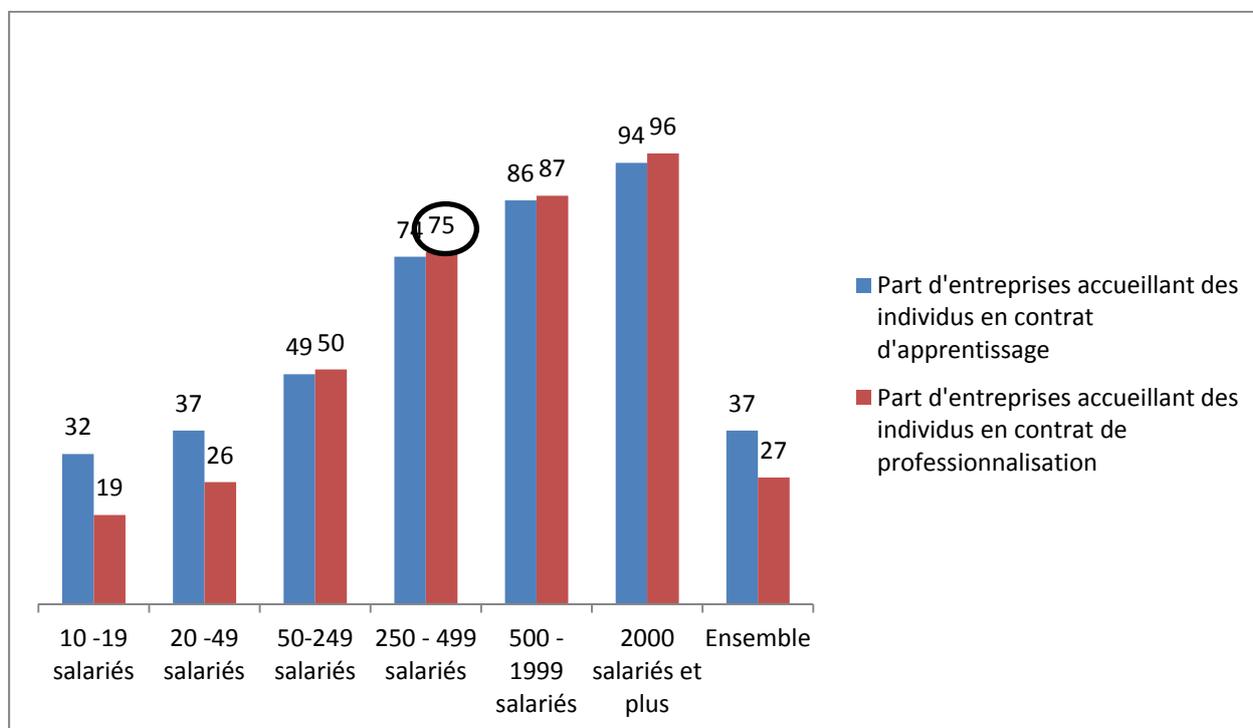
Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 55 % des entreprises de 10 à 19 salariés des secteurs du champ ont déclaré que les compétences du plus grand nombre de salariés sont principalement acquises dans l'exercice du travail.

### 1.13. Part des entreprises ayant recours aux contrats d'apprentissage et aux contrats de professionnalisation

Graphique 16

Part des entreprises ayant recours aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation en 2014 selon leur taille (%)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 75 % des entreprises de 250 à 499 salariés ont accueilli au moins un individu en contrat de professionnalisation en 2014.

Tableau 24

**Part des entreprises ayant recours aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation en 2014 selon leur secteur d'activité (%)**

	Part d'entreprises accueillant des individus en contrat d'apprentissage	Part d'entreprises accueillant des individus en contrat de professionnalisation
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	55	36
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	43	30
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	51	22
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	31	18
FZ - Construction	55	20
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	41	31
HZ - Transports et entreposage	19	23
IZ - Hébergement et restauration	33	19
JZ - Information et communication	30	36
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	33	50
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	25	26
OQ/RU - Autres activités de services	22	28
<b>Ensemble</b>	<b>37</b>	<b>27</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

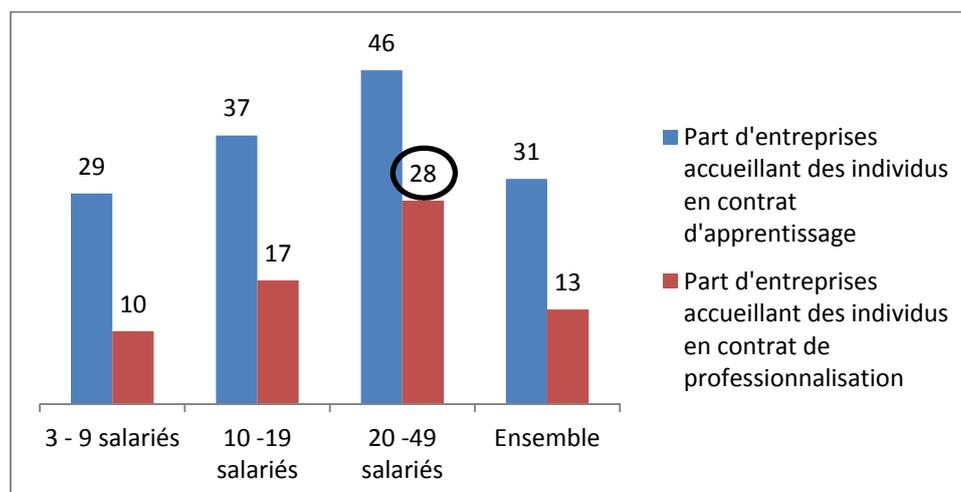
Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 55 % des entreprises du secteur de la construction ont accueilli au moins un individu en contrat d'apprentissage en 2014.

Graphique 17

**Part des entreprises ayant recours aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation en 2014 selon leur taille (%)**

(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

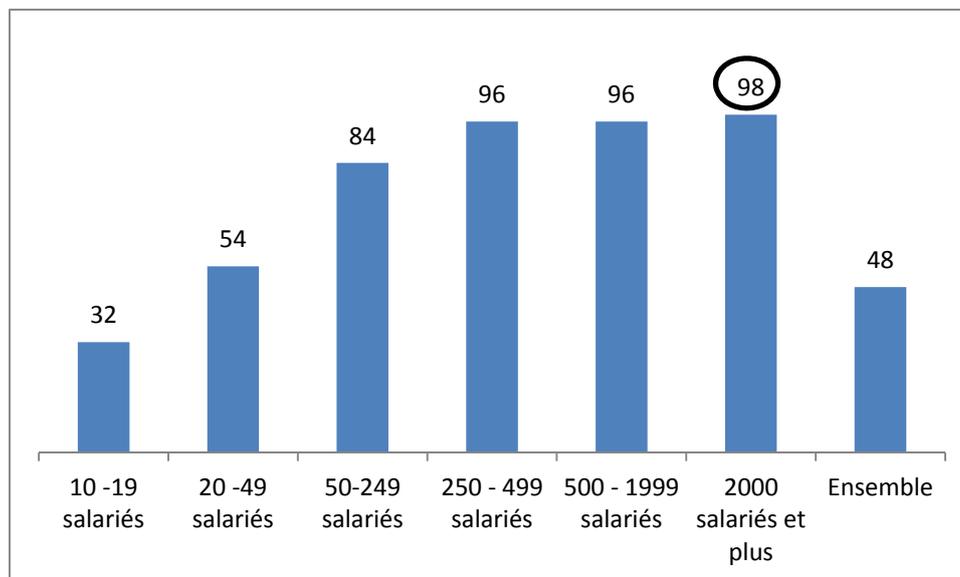
Note de lecture : 28 % des entreprises de 20 à 49 salariés des secteurs du champ ont accueilli au moins un individu en contrat de professionnalisation en 2014.

## 2. ORGANISATION DE LA FORMATION

### 2.1. Principaux modes d'élaboration du plan de formation

Graphique 18

Part des entreprises ayant élaboré un plan de formation au cours des 3 dernières années selon leur taille (%)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 98 % des entreprises de 2000 salariés et plus ont élaboré un plan de formation au cours des 3 dernières années

Tableau 25

Principaux modes d'élaboration du plan de formation selon la taille de l'entreprise (%)

	A partir des priorités préalablement définies par l'entreprise	A partir d'une planification annuelle des formations obligatoires	A partir des besoins de formation recueillis auprès des salariés	A partir des besoins de formation recueillis auprès de l'encadrement	A partir d'un catalogue de formations proposé par l'OPCA ou la branche
10-19 salariés	89	70	79	70	35
20-49 salariés	92	72	82	75	32
50-249 salariés	93	81	89	89	25
250-499 salariés	94	86	89	92	22
500-1999 salariés	99	81	91	95	20
2 000 salariés et plus	99	86	93	98	20
<b>Ensemble</b>	<b>92</b>	<b>74</b>	<b>83</b>	<b>78</b>	<b>31</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014 ayant élaboré un plan de formation \*

Note de lecture : 86 % des entreprises de 250 à 499 salariés ont élaboré un plan de formation à partir d'une planification annuelle des formations obligatoires.

Tableau 26

**Part des entreprises ayant élaboré un plan de formation au cours des 3 dernières années selon leur secteur d'activité (%)**

C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	64
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	51
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	40
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	81
FZ - Construction	42
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	51
HZ - Transports et entreposage	46
IZ - Hébergement et restauration	35
JZ - Information et communication	50
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	58
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	45
OQ/RU - Autres activités de services	56
<b>Ensemble</b>	<b>48</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 81 % des entreprises du secteur des industries extractives, énergie, eau, etc. ont élaboré un plan de formation au cours des 3 dernières années

Tableau 27

**Principaux modes d'élaboration du plan de formation selon le secteur d'activité de l'entreprise  
(%)**

	A partir des priorités préalablement définies par l'entreprise	A partir d'une planification annuelle des formations obligatoires	A partir des besoins de formation recueillis auprès des salariés	A partir des besoins de formation recueillis auprès de l'encadrement	A partir d'un catalogue de formations proposé par l'OPCA ou la branche
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	99	79	91	83	14
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	90	81	85	84	16
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	92	87	88	73	31
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	91	100	85	89	39
FZ - Construction	94	80	72	71	31
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	92	72	82	74	34
HZ - Transports et entreposage	88	97	68	63	26
IZ - Hébergement et restauration	91	76	81	79	38
JZ - Information et communication	97	45	80	76	33
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	93	79	96	99	30
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	88	58	91	80	33
OQ/RU - Autres activités de services	95	74	86	80	40
<b>Ensemble</b>	<b>92</b>	<b>74</b>	<b>83</b>	<b>78</b>	<b>31</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

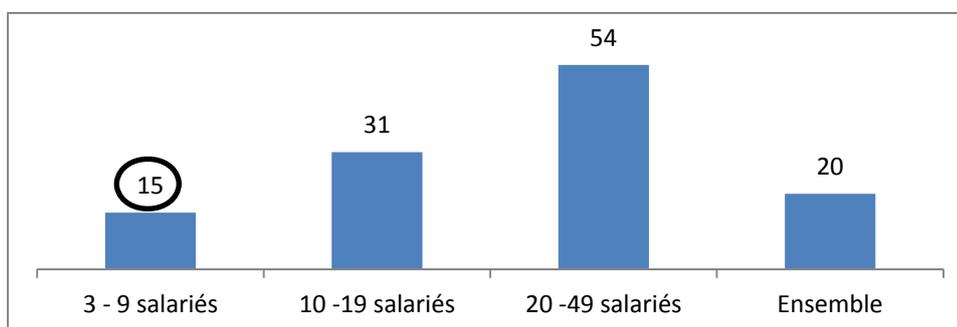
Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014 ayant élaboré un plan de formation

Note de lecture : 96 % des entreprises du secteur des activités immobilières, financières et d'assurance ont élaboré un plan de formation à partir des besoins de formation recueillis auprès des salariés

Graphique 19

**Part des entreprises ayant élaboré un plan de formation au cours des 3 dernières années selon leur taille (%)**

(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 15% des entreprises de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ont élaboré un plan de formation au cours des 3 dernières années

Tableau 28

**Principaux modes d'élaboration du plan de formation selon la taille de l'entreprise (%)**

(entreprises de moins de 50 salariés)

	A partir des priorités préalablement définies par l'entreprise	A partir d'une planification annuelle des formations obligatoires	A partir des besoins de formation recueillis auprès des salariés	A partir des besoins de formation recueillis auprès de l'encadrement	A partir d'un catalogue de formations proposé par l'OPCA ou la branche
3-9 salariés	88	61	70	50	31
10-19 salariés	89	68	78	66	38
20-49 salariés	93	73	80	74	35
<b>Ensemble</b>	<b>89</b>	<b>65</b>	<b>74</b>	<b>59</b>	<b>34</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

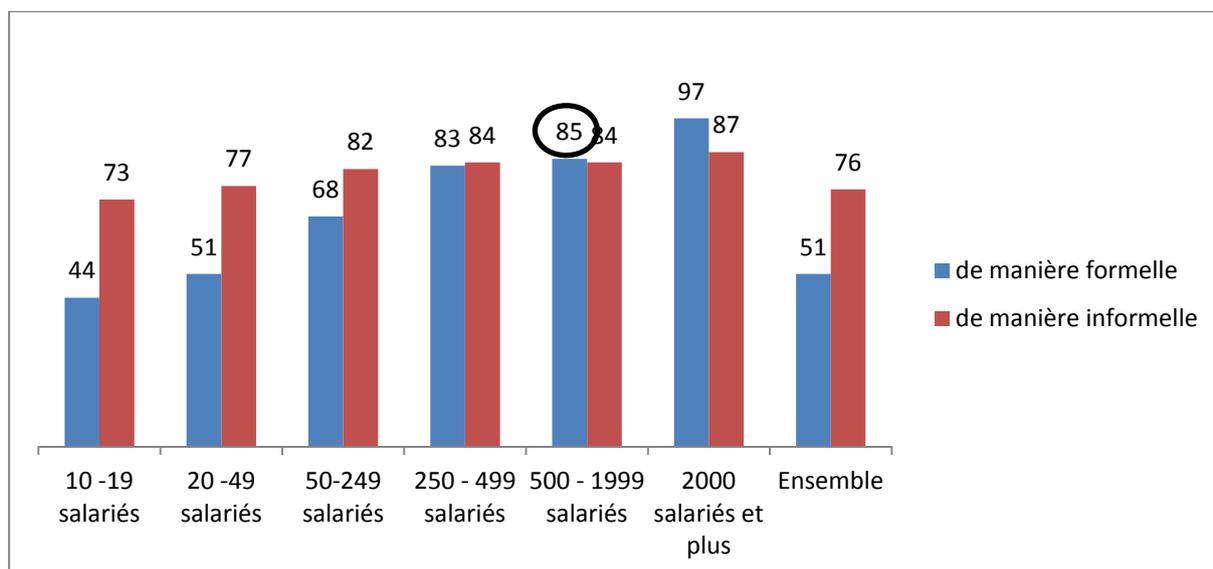
Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs) ayant élaboré un plan de formation

Note de lecture : 74 % des entreprises de 20 à 49 salariés des secteurs du champ ont élaboré un plan de formation à partir des besoins de formation recueillis auprès de l'encadrement.

## 2.2. Les formateurs / tuteurs au sein des entreprises

Graphique 20

### Part des entreprises ayant identifié des formateurs / tuteurs selon leur taille (%)



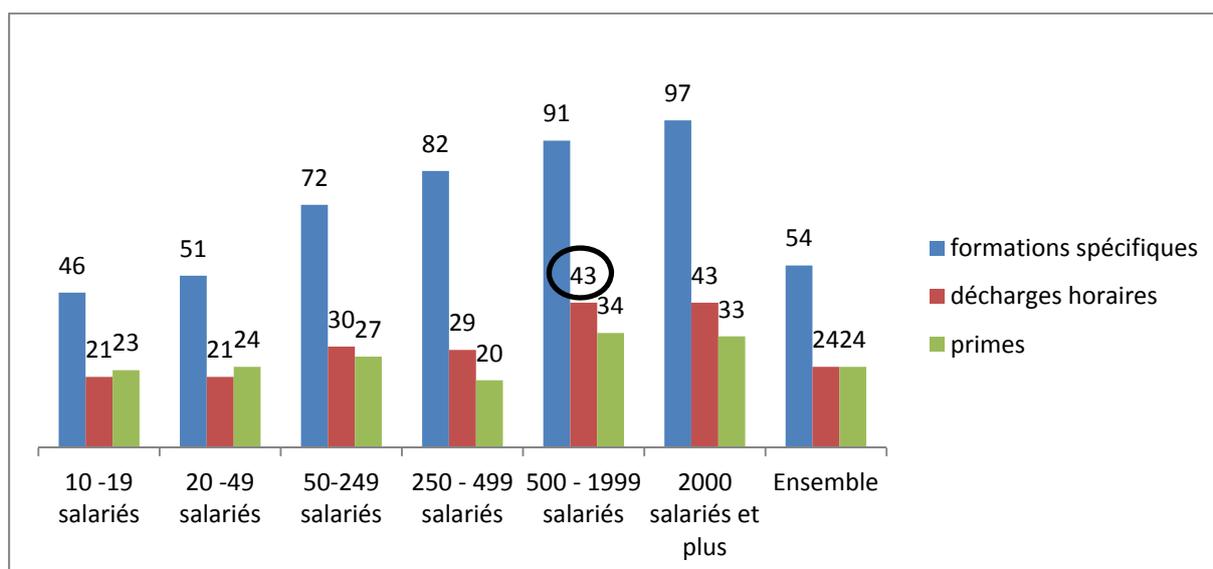
Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 85 % des entreprises de 500 à 1999 salariés ont formellement identifié des salariés de l'entreprise en tant que formateur ou tuteur.

Graphique 21

### Modes de valorisation des formateurs / tuteurs formellement identifiés au sein des entreprises selon leur taille (%)



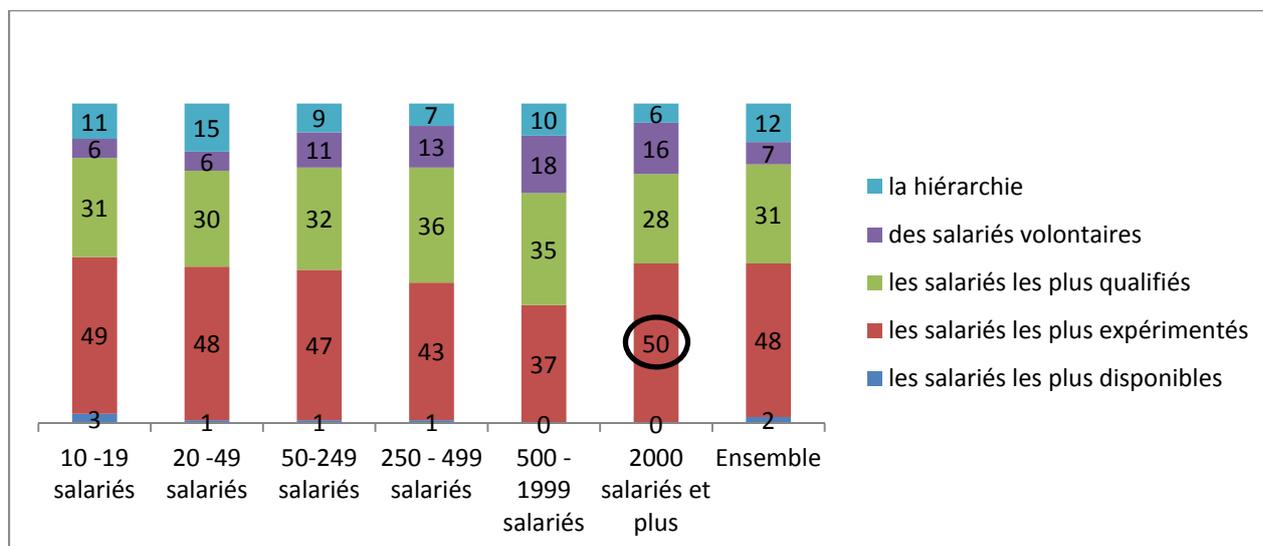
Source : DEFIS volet entreprises / traitement : Céreq

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014 ayant formellement identifié des salariés en tant que formateur ou tuteur

Note de lecture : 43 % des entreprises de 500 à 1999 salariés ont déclaré que les salariés ayant été formellement identifiés en tant que formateur ou tuteur bénéficient de décharges horaires.

Graphique 22

**Modes de sélection des salariés chargés de la formation de leurs collègues selon la taille de l'entreprise (%)**



Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014 ayant identifié des salariés (de manière formelle ou informelle) en tant que formateur ou tuteur

Note de lecture : 50 % des entreprises de 2000 salariés et plus ont déclaré que les salariés ayant été identifiés en tant que formateur ou tuteur sont sélectionnés principalement parmi les salariés les plus expérimentés.

Tableau 29

**Part des entreprises ayant identifié des formateurs / tuteurs selon leur secteur d'activité (%)**

	De manière formelle	De manière informelle
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	61	86
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	52	78
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	57	85
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	44	82
FZ - Construction	48	62
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	46	77
HZ - Transports et entreposage	52	72
IZ - Hébergement et restauration	49	82
JZ - Information et communication	61	80
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	74	79
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	44	78
OQ/RU - Autres activités de services	62	74
<b>Ensemble</b>	<b>51</b>	<b>76</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 86% des entreprises du secteur de la fabrication d'équipements électriques et de matériels de transport ont identifié de manière informelle des salariés de l'entreprise en tant que formateur ou tuteur.

Tableau 30

**Modes de valorisation des formateurs / tuteurs formellement identifiés au sein des entreprises selon leur secteur d'activité (%)**

	formations spécifiques	décharges horaires	primes
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	49	26	16
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	53	21	20
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	60	19	17
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	53	22	21
FZ - Construction	41	16	22
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	52	24	16
HZ - Transports et entreposage	68	27	38
IZ - Hébergement et restauration	70	23	37
JZ - Information et communication	47	21	21
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	64	25	11
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	51	31	33
OQ/RU - Autres activités de services	59	27	32
<b>Ensemble</b>	<b>54</b>	<b>24</b>	<b>24</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014 ayant formellement identifié des salariés en tant que formateur ou tuteur

Note de lecture : 70 % des entreprises du secteur de l'hébergement et de la restauration ont déclaré que les salariés ayant été formellement identifiés en tant que formateur ou tuteur bénéficient de formations spécifiques

Tableau 31

**Modes de sélection des salariés chargés de la formation de leurs collègues selon le secteur d'activité de l'entreprise (%)**

	les salariés les plus disponibles	les salariés les plus expérimentés	les salariés les plus qualifiés	des salariés volontaires	la hiérarchie
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	1	47	32	8	12
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	2	52	34	6	6
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	0	56	31	6	7
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	0	43	32	9	16
FZ - Construction	0	54	31	3	12
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	2	44	35	7	12
HZ - Transports et entreposage	4	51	27	5	13
IZ - Hébergement et restauration	2	49	28	5	16
JZ - Information et communication	3	34	48	6	9
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	0	46	28	9	17
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	3	49	25	13	10
OQ/RU - Autres activités de services	3	45	21	13	18
<b>Ensemble</b>	<b>2</b>	<b>48</b>	<b>31</b>	<b>7</b>	<b>12</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

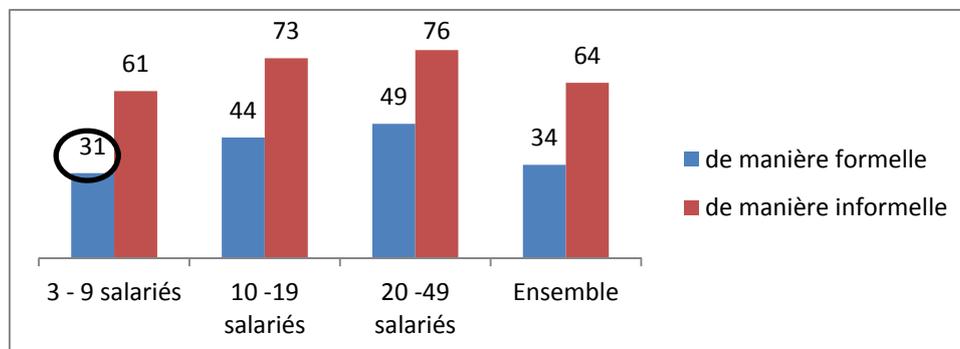
Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014 ayant identifié des salariés (de manière formelle ou informelle) en tant que formateur ou tuteur

Note de lecture : 48 % des entreprises du secteur de l'information et de la communication ont déclaré que les salariés ayant été identifiés en tant que formateur ou tuteur sont sélectionnés principalement parmi les salariés les plus qualifiés.

Graphique 23

**Part des entreprises ayant identifié des formateurs / tuteurs au sein de l'entreprise selon leur taille (%)**

(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

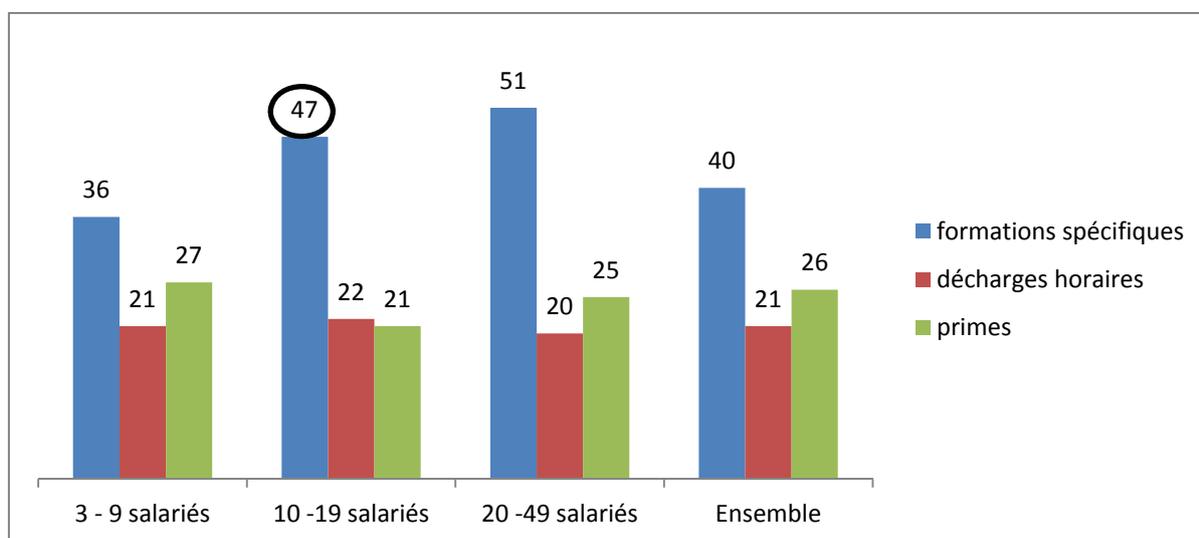
Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 31 % des entreprises de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ont formellement identifié des salariés de l'entreprise en tant que formateur ou tuteur.

Graphique 24

**Mode de valorisation des formateurs / tuteurs formellement identifiés au sein des entreprises selon leur taille (%)**

(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

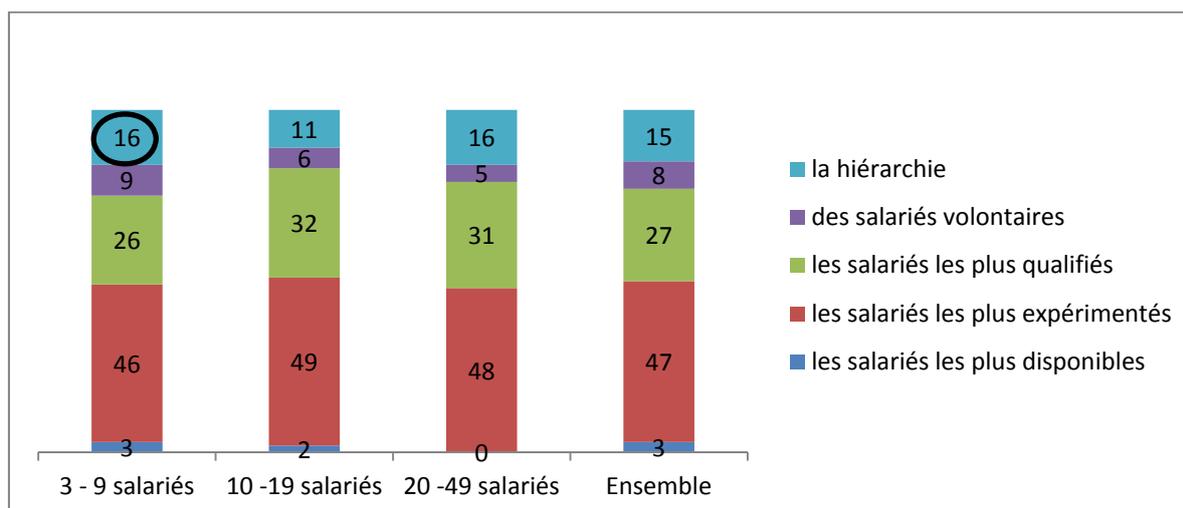
Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs) ayant formellement identifié des salariés en tant que formateur ou tuteur

Note de lecture : 47 % des entreprises de 10 à 19 salariés des secteurs du champ ont déclaré que les salariés ayant été formellement identifiés en tant que formateur ou tuteur bénéficient de formations spécifiques

Graphique 25

**Modes de sélection des salariés chargés de la formation de leurs collègues selon la taille de l'entreprise (%)**

(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

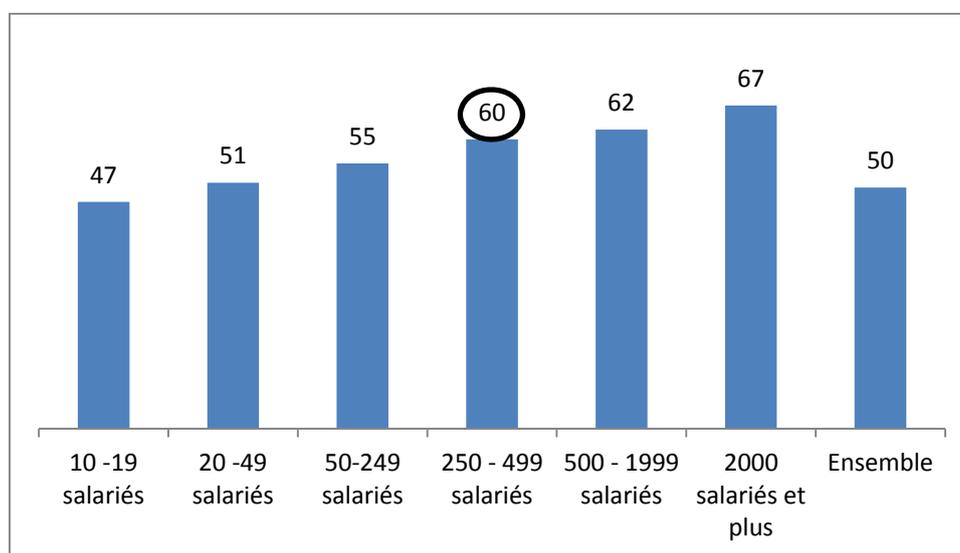
Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs) ayant identifié des salariés (de manière formelle ou informelle) en tant que formateur ou tuteur

Note de lecture : 16 % des entreprises de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ont déclaré que les salariés ayant été identifiés en tant que formateur ou tuteur sont sélectionnés principalement parmi la hiérarchie.

### 2.3. Part des entreprises où des salariés formés en externe forment leurs collègues au retour de formation

Graphique 26

#### Part des entreprises où des salariés formés en externe forment leurs collègues au retour de formation selon leur taille (%)



Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 60 % des entreprises de 250 à 499 salariés ont déclaré que des salariés ont formé leurs collègues de retour de formation.

Tableau 32

#### Part des entreprises où des salariés formés en externe forment leurs collègues au retour de formation selon leur secteur d'activité (%)

C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	49
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	49
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	53
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	43
FZ - Construction	37
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	53
HZ - Transports et entreposage	37
IZ - Hébergement et restauration	63
JZ - Information et communication	55
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	51
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	50
OQ/RU - Autres activités de services	55
<b>Ensemble</b>	<b>50</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

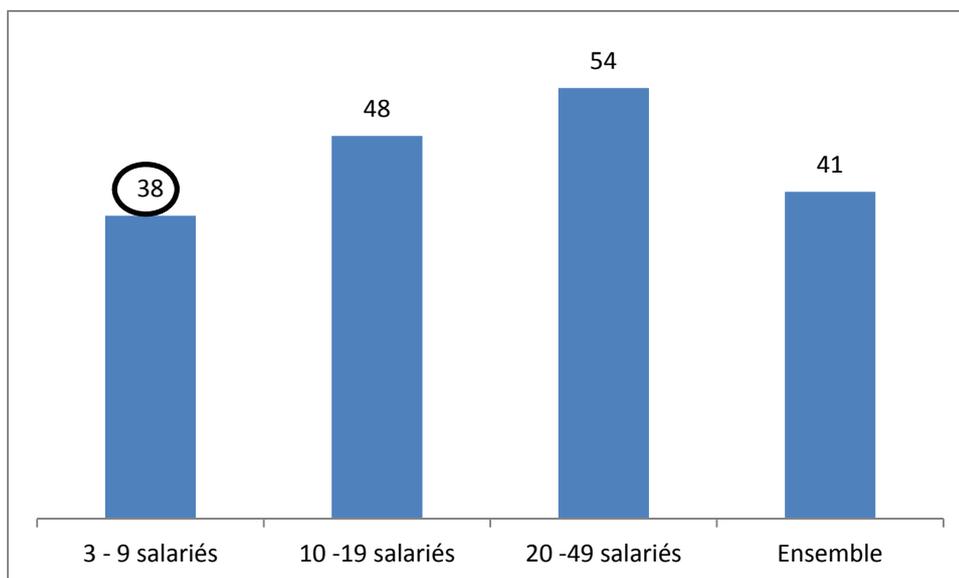
Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 63% des entreprises du secteur de l'hébergement et de la restauration ont déclaré que des salariés ont formé leurs collègues de retour de formation.

Graphique 27

**Part des entreprises où des salariés formés en externe forment leurs collègues au retour de formation selon leur taille (%)**

(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

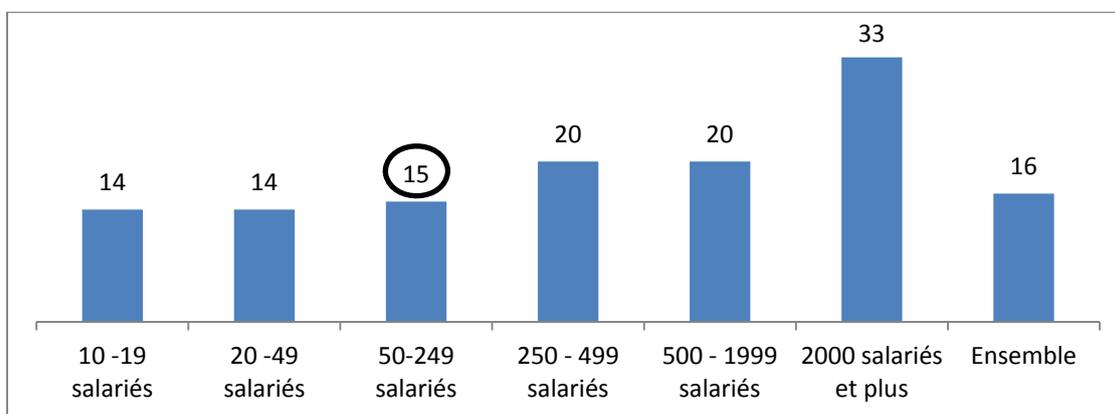
Note de lecture : 38 % des entreprises de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ont déclaré que des salariés ont formé leurs collègues de retour de formation.

### 3. INFORMATION ET DIALOGUE AUTOUR DE LA FORMATION

#### 3.1. Part des entreprises ayant conclu un accord sur la formation

Graphique 28

Part des entreprises ayant conclu un accord sur la formation selon leur taille (%)



Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 15 % des entreprises de 250 à 499 salariés ont conclu un accord d'entreprise sur la formation au cours des 3 dernières années.

Tableau 33

Part des entreprises ayant conclu un accord sur la formation selon leur secteur d'activité (%)

	Part d'entreprises ayant conclu un accord sur la formation au cours des 3 dernières années
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	19
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	12
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	9
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	17
FZ - Construction	13
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	13
HZ - Transports et entreposage	13
IZ - Hébergement et restauration	15
JZ - Information et communication	5
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	30
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	20
OQ/RU - Autres activités de services	23
<b>Ensemble</b>	<b>16</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

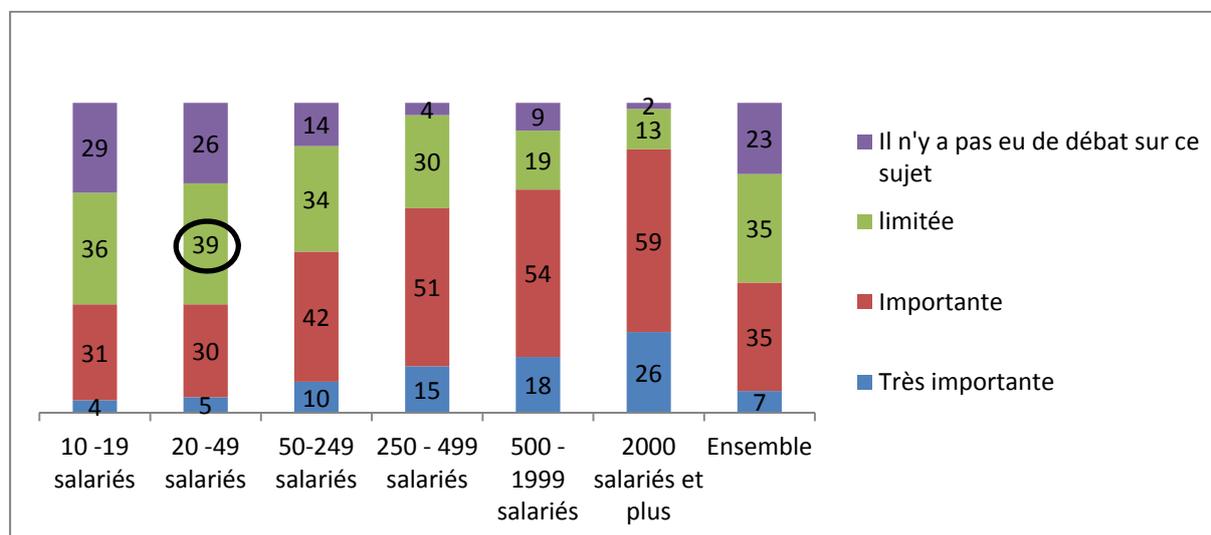
Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 30 % des entreprises du secteur des activités immobilières, financières ou d'assurance ont conclu un accord d'entreprise sur la formation au cours des 3 dernières années.

### 3.2. Place de la formation des salariés dans les débats entre la direction et les représentants du personnel

Graphique 29

Place de la formation des salariés dans les débats entre la direction et les représentants du personnel selon la taille de l'entreprise (%)



Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 39 % des entreprises de 20 à 49 salariés ont déclaré que la formation des salariés avait occupé une place limitée dans les débats entre la direction et les représentants du personnel.

Tableau 34

Place de la formation des salariés dans les débats entre la direction et les représentants du personnel selon le secteur

	Très importante	Importante	limitée	Il n'y a pas eu de débat sur ce sujet
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	6	48	33	13
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	6	33	35	26
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	2	30	42	26
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2	50	32	16
FZ - Construction	7	29	42	22
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	6	36	33	25
HZ - Transports et entreposage	12	32	33	23
IZ - Hébergement et restauration	7	31	36	26
JZ - Information et communication	8	30	34	28
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	13	50	18	19
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	5	33	41	21
OQ/RU - Autres activités de services	6	40	34	20
<b>Ensemble</b>	<b>7</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>23</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

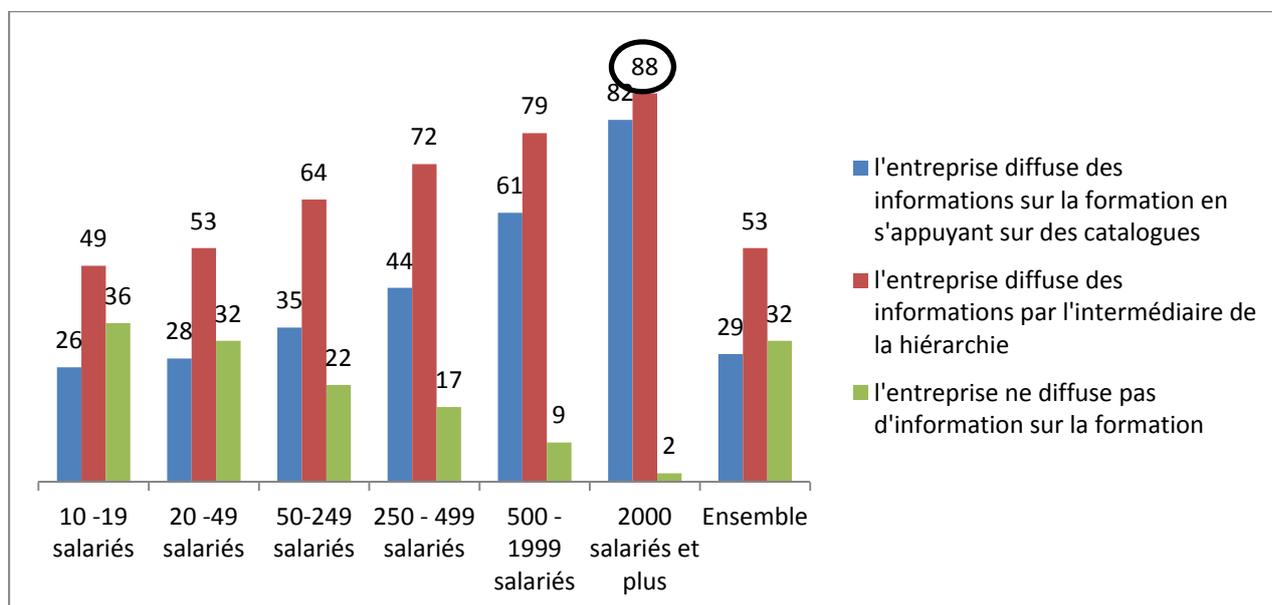
Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 63 % des entreprises du secteur de l'information et de la communication ont déclaré qu'il n'y avait pas eu de débat sur la formation des salariés entre la direction et les représentants du personnel.

### 3.3. Canaux de diffusion de l'information sur la formation au sein de l'entreprise

Graphique 30

#### Canaux de diffusion de l'information sur la formation dans les entreprises selon leur taille (%)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 88% des entreprises de 2000 salariés et plus diffusent des informations sur la formation par l'intermédiaire de la hiérarchie.

Tableau 35

**Canaux de diffusion de l'information sur la formation dans les entreprises selon leur secteur d'activité (%)**

	L'entreprise diffuse des informations sur la formation en s'appuyant sur des catalogues	L'entreprise diffuse des informations par l'intermédiaire de la hiérarchie	L'entreprise ne diffuse pas d'information sur la formation
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	30	52	33
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	18	49	43
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	29	45	37
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	30	63	28
FZ - Construction	19	47	40
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	28	56	30
HZ - Transports et entreposage	20	55	34
IZ - Hébergement et restauration	26	53	33
JZ - Information et communication	31	57	30
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	62	52	20
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	41	54	23
OQ/RU - Autres activités de services	27	63	26
<b>Ensemble</b>	<b>29</b>	<b>53</b>	<b>32</b>

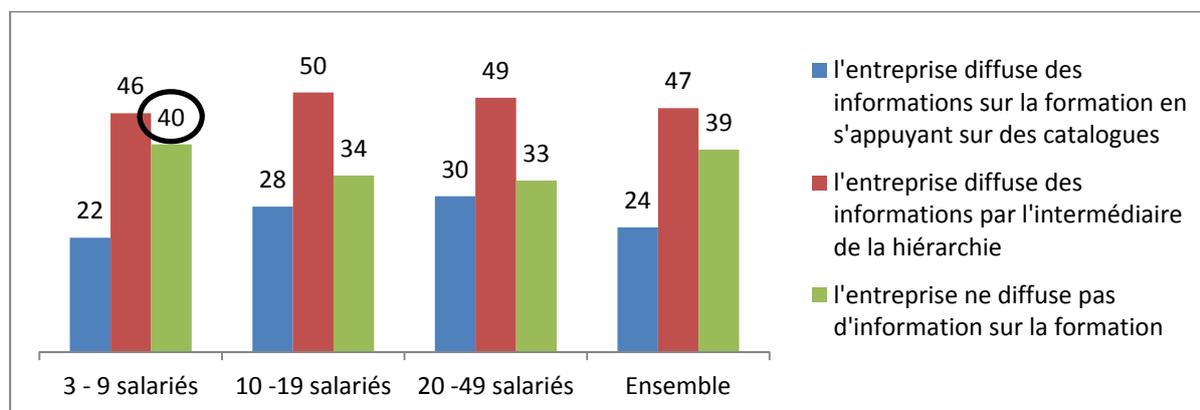
Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 62 % des entreprises du secteur des activités immobilières, financières et d'assurance diffusent des informations sur la formation en s'appuyant sur des catalogues (ou autre support papier ou numérique)

Graphique 31

**Canaux de diffusion de l'information sur la formation dans les entreprises selon leur taille (%)**



Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 40 % des entreprises de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ne diffusent pas d'information sur la formation.

### 3.4. Les entretiens entre les salariés et la hiérarchie : bénéficiaires et sujets abordés

Tableau 36

#### Sujets abordés lors des entretiens entre les salariés et la hiérarchie selon la taille de l'entreprise (%)

	Identification des besoins de formation	Evolutions sur le contenu du travail	Perspectives de carrière et/ou de mobilité interne	Perspectives de mobilité externe	Objectifs d'accroissement de compétences
10-19 salariés	62	77	58	15	68
20-49 salariés	73	80	68	19	75
50-249 salariés	85	89	80	25	84
250-499 salariés	94	95	93	40	92
500-1 999 salariés	95	94	93	41	96
2 000 salariés et plus	99	95	96	54	98
<b>Ensemble</b>	<b>70</b>	<b>80</b>	<b>65</b>	<b>18</b>	<b>73</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 92 % des entreprises de 250 à 499 salariés ont déclaré que les objectifs d'accroissement des compétences étaient évoqués au cours des entretiens entre les salariés et la hiérarchie.

Tableau 37

**Sujets abordés lors des entretiens entre les salariés et la hiérarchie selon le secteur d'activité de l'entreprise (%)**

	Identification des besoins de formation	Evolutions sur le contenu du travail	Perspectives de carrière et/ou de mobilité interne	Perspectives de mobilité externe	Objectifs d'accroissement de compétences
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	78	86	73	23	76
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	67	76	65	14	73
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	60	75	56	15	67
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	93	94	86	27	87
FZ - Construction	58	75	59	12	65
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	69	81	63	20	75
HZ - Transports et entreposage	63	77	58	18	67
IZ - Hébergement et restauration	67	75	63	20	63
JZ - Information et communication	85	88	78	21	86
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	84	93	83	26	95
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	77	86	71	21	77
OQ/RU - Autres activités de services	79	81	63	23	77
Ensemble	70	80	65	18	73

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 86 % des entreprises du secteur des industries extractives, eau, énergie, etc. ont déclaré que les perspectives de carrière et/ou de mobilité interne étaient évoqués au cours des entretiens entre les salariés et la hiérarchie.

Tableau 38

**Sujets abordés lors des entretiens entre les salariés et la hiérarchie selon la taille de l'entreprise (entreprises de moins de 50 salariés) (%)**

	identification des besoins de formation	évolutions sur le contenu du travail	perspectives de carrière et/ou de mobilité interne	perspectives de mobilité externe	objectifs d'accroissement de compétences
3-9 salariés	44	68	39	11	50
10-19 salariés	60	76	57	16	66
20-49 salariés	73	79	66	19	75
<b>Ensemble</b>	<b>49</b>	<b>70</b>	<b>44</b>	<b>12</b>	<b>55</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

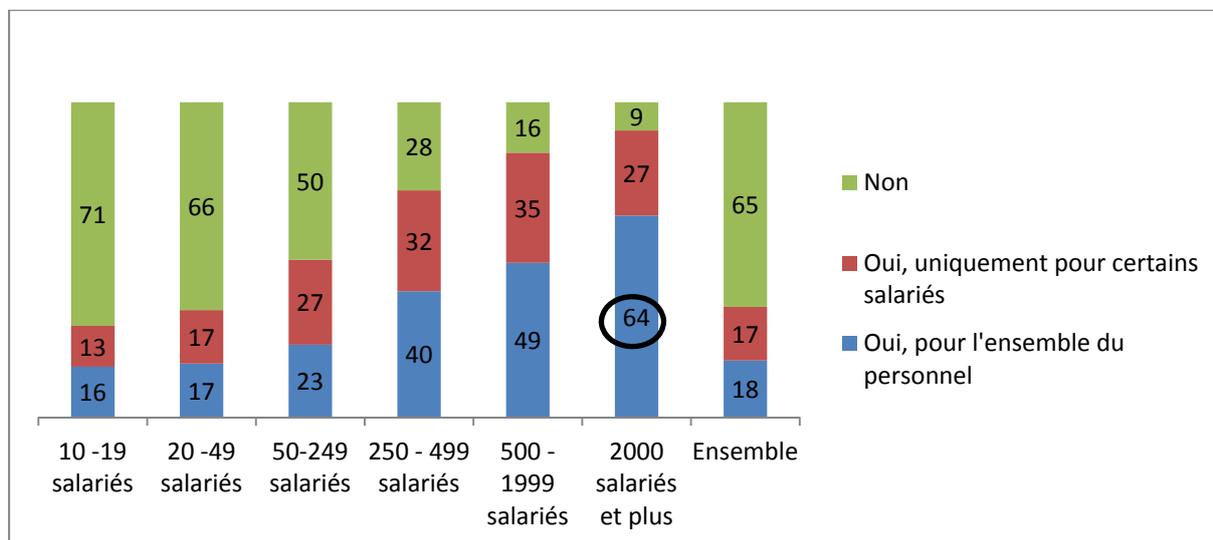
Note de lecture : 73 % des entreprises de 20 à 49 salariés des secteurs du champ ont déclaré que l'identification des besoins de formations était évoquée au cours des entretiens entre les salariés et la hiérarchie.

## 4. MOBILITÉ ET FORMATION

### 4.1. La mobilité au sein des entreprises : organisation – modalités et bénéfices

Graphique 32

Part des entreprises organisant la mobilité de leurs salariés depuis 3 ans selon leur taille (%)



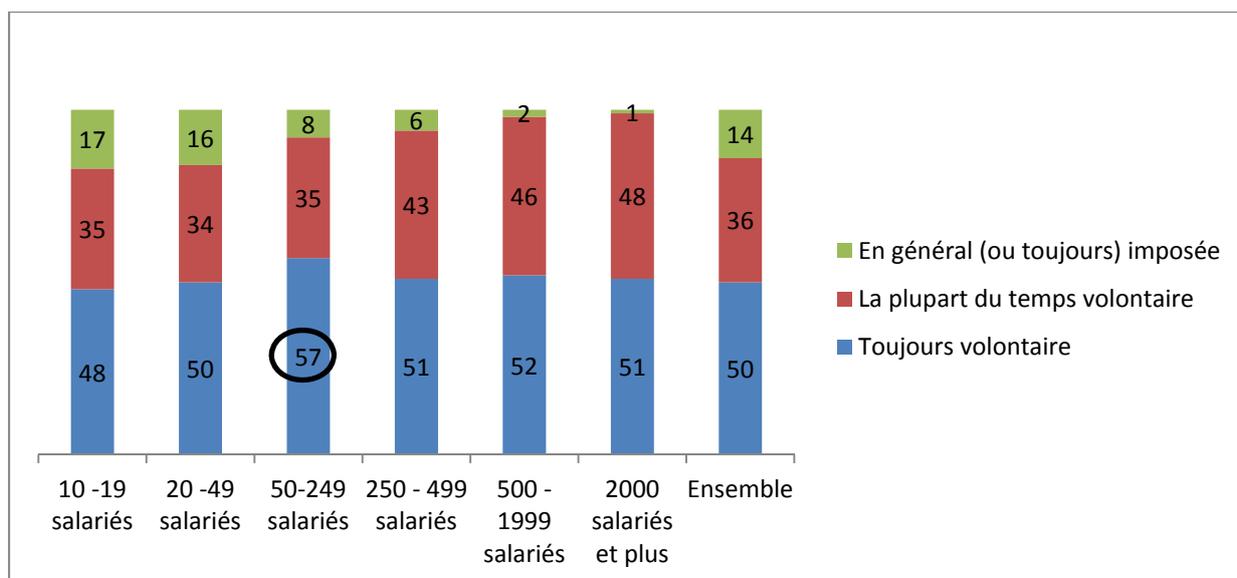
Source : CNEFP-Céreq, *Défis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 64 % des entreprises de 2000 salariés et plus organisent la mobilité de leurs salariés pour l'ensemble du personnel depuis 3 ans.

Graphique 33

Modalités de la mobilité depuis 3 ans selon la taille de l'entreprise (%)



Source : CNEFP-Céreq, *Défis volet entreprises, 2015*

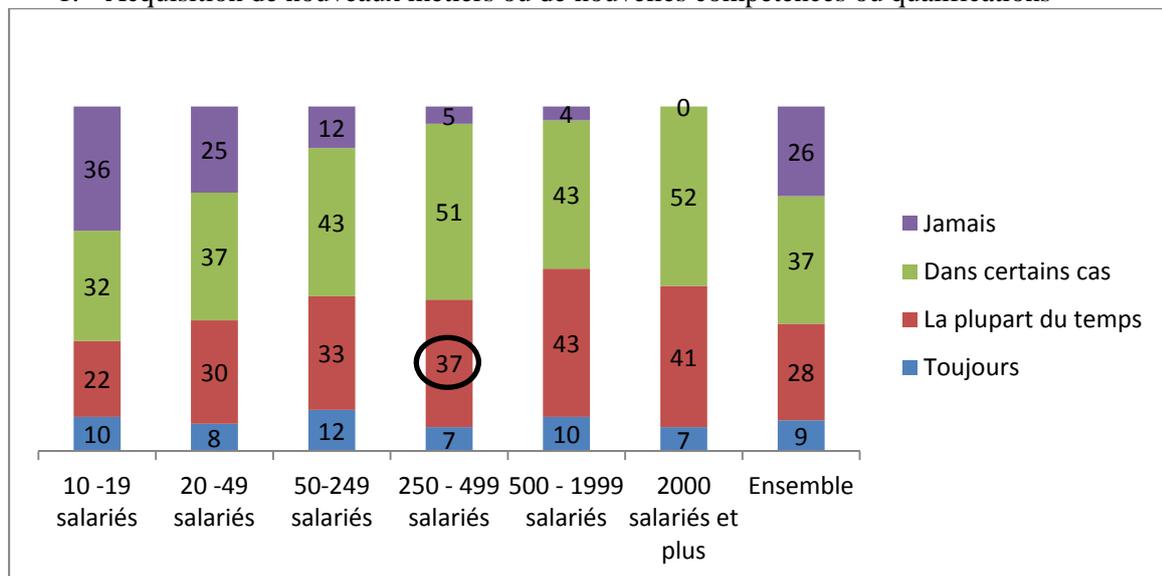
Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014 organisant la mobilité de leurs salariés

Note de lecture : 57 % des entreprises de 50 à 249 salariés – organisant la mobilité de leurs salariés - ont déclaré que la mobilité de leurs salariés était toujours volontaire.

Graphiques 34 (1) (2) et (3)

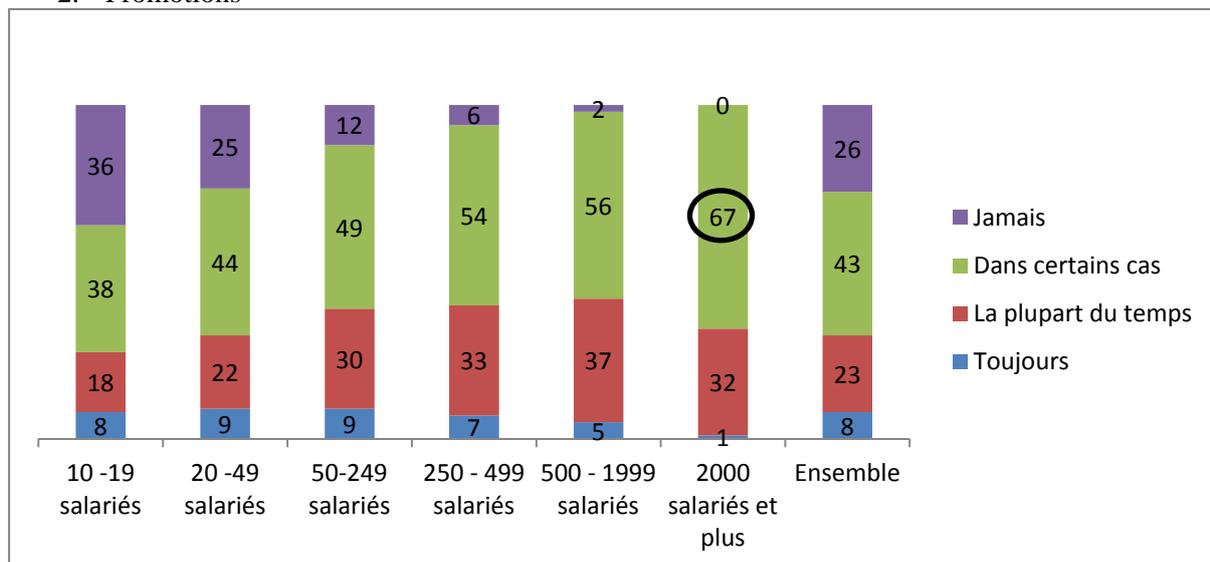
**Bénéfices de la mobilité selon la taille de l'entreprise (%)**

1. Acquisition de nouveaux métiers ou de nouvelles compétences ou qualifications



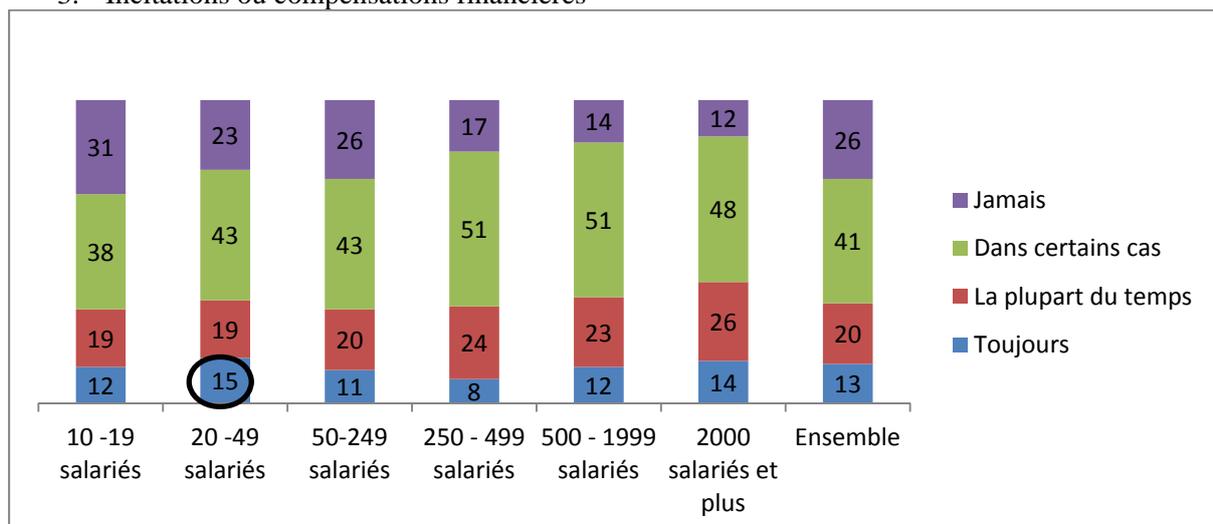
Note de lecture : 37 % des entreprises de 250 à 499 salariés – organisant la mobilité de leurs salariés - ont déclaré que la mobilité de leurs salariés s'accompagnait la plupart du temps de l'acquisition de nouveaux métiers ou de nouvelles compétences ou qualifications.

2. Promotions



Note de lecture : 67 % des entreprises de 2000 salariés et plus – organisant la mobilité de leurs salariés - ont déclaré que la mobilité de leurs salariés s'accompagnait dans certains cas de promotions.

### 3. Incitations ou compensations financières



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015* - Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31.12.2014 organisant la mobilité de leurs salariés

Note de lecture : 15 % des entreprises de 20 à 49 salariés – organisant la mobilité de leurs salariés ont déclaré que la mobilité de leurs salariés s’accompagnait toujours d’incitations ou compensations financières.

Tableau 39

#### Part des entreprises organisant la mobilité de leurs salariés depuis 3 ans selon leur secteur d’activité (%)

	Oui, pour l'ensemble du personnel	Oui, uniquement pour certains salariés	Non
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	10	22	68
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	14	22	64
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	12	21	67
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	20	19	61
FZ - Construction	20	16	64
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	16	15	69
HZ - Transports et entreposage	14	14	72
IZ - Hébergement et restauration	16	17	67
JZ - Information et communication	22	18	60
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	37	13	50
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	18	17	65
OQ/RU - Autres activités de services	27	12	61
<b>Ensemble</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>65</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015* - Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31.12.2014

Note de lecture : 37 % des entreprises du secteur des activités immobilières, financières et d’assurance organisent la mobilité de leurs salariés pour l’ensemble du personnel depuis 3 ans.

Tableau 40

**Modalités de la mobilité depuis 3 ans selon le secteur d'activité de l'entreprise (%)**

	Toujours volontaire	La plupart du temps volontaire	En général (ou toujours) imposée
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	54	42	4
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	48	37	15
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	39	42	19
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	43	45	12
FZ - Construction	51	34	15
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	48	37	15
HZ - Transports et entreposage	62	31	7
IZ - Hébergement et restauration	54	35	11
JZ - Information et communication	74	19	7
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	62	27	11
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	49	37	14
OQ/RU - Autres activités de services	39	41	20
<b>Ensemble</b>	<b>50</b>	<b>36</b>	<b>14</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Défis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31.12.2014 organisant la mobilité de leurs salariés

Note de lecture : 45% des entreprises du secteur des industries extractives, énergie, eau – organisant la mobilité de leurs salariés - ont déclaré que la mobilité de leurs salariés était la plupart du temps volontaire.

Tableaux 41 (1), (2) et (3)

**Bénéfices de la mobilité selon le secteur d'activité de l'entreprise (%)**

## (1) Acquisition de nouveaux métiers

	Toujours	La plupart du temps	Dans certains cas	Jamais
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	18	38	31	13
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	10	29	39	22
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	4	33	35	28
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	0	34	51	15
FZ - Construction	7	15	36	42
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	9	32	36	23
HZ - Transports et entreposage	11	23	47	19
IZ - Hébergement et restauration	8	37	26	29
JZ - Information et communication	4	33	43	20
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	13	33	45	9
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	24	35	27
OQ/RU - Autres activités de services	9	24	37	30
<b>Ensemble</b>	<b>9</b>	<b>28</b>	<b>37</b>	<b>26</b>

Note de lecture : 51 % des entreprises du secteur des industries extractives, eau, énergie, etc. – organisant la mobilité de leurs salariés - ont déclaré que la mobilité de leurs salariés s'accompagnait dans certains cas de l'acquisition de nouveaux métiers ou de nouvelles compétences ou qualifications.

## (2) Promotions

	Toujours	La plupart du temps	Dans certains cas	Jamais
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	13	40	32	15
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	9	20	44	27
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	0	22	48	30
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	13	30	34	23
FZ - Construction	8	16	39	37
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	6	28	42	24
HZ - Transports et entreposage	5	17	60	18
IZ - Hébergement et restauration	13	31	31	25
JZ - Information et communication	6	24	44	26
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	8	28	49	15
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	12	23	42	23
OQ/RU - Autres activités de services	6	11	55	28
<b>Ensemble</b>	<b>8</b>	<b>23</b>	<b>43</b>	<b>26</b>

Note de lecture : 40 % des entreprises du secteur de la fabrication d'équipements électriques et de matériels de transport – organisant la mobilité de leurs salariés - ont déclaré que la mobilité de leurs salariés s'accompagnait la plupart du temps de promotions.

(3) Incitations ou compensations financières

	Toujours	La plupart du temps	Dans certains cas	Jamais
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	22	24	32	22
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	17	20	39	24
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	5	22	46	27
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	0	29	29	42
FZ - Construction	12	20	35	33
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	10	23	43	24
HZ - Transports et entreposage	9	19	46	26
IZ - Hébergement et restauration	17	18	35	30
JZ - Information et communication	10	14	49	27
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	8	13	60	19
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	12	23	41	24
OQ/RU - Autres activités de services	19	14	39	28
<b>Ensemble</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>41</b>	<b>26</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014 organisant la mobilité de leurs salariés

Note de lecture : 60 % des entreprises du secteur des activités immobilières, financières et d'assurance – organisant la mobilité de leurs salariés - ont déclaré que la mobilité de leurs salariés s'accompagnait dans certains cas d'incitations ou compensations financières.

#### 4.2. Part des entreprises formatrices visant à favoriser les mobilités – internes et externes

Tableau 42

##### Part des entreprises formatrices visant à favoriser les mobilités en 2014 selon leur taille (%)

	Part des entreprises formatrices ayant déclaré comme objectif de formation « pour favoriser les mobilités »	Part des entreprises formatrices ayant déclaré comme objectif de formation « pour favoriser les mobilités internes »	Part des entreprises formatrices ayant déclaré comme objectif de formation « pour favoriser les mobilités externes »
10-19 salariés	21	20	2
20-49 salariés	26	25	2
50-249 salariés	38	37	4
250-499 salariés	58	58	9
500-1 999 salariés	60	60	12
2 000 salariés et plus	76	76	15
<b>Ensemble</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>3</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 15 % des entreprises formatrices de 2000 salariés et plus ont organisé des formations pour favoriser les mobilités externes.

Tableau 43

**Part des entreprises formatrices visant à favoriser les mobilités en 2014 selon leur secteur d'activité (%)**

	Part d'entreprises formatrices ayant déclaré comme objectif de formation « pour favoriser les mobilités »	Part d'entreprises formatrices ayant déclaré comme objectif de formation « pour favoriser les mobilités internes »	Part d'entreprises formatrices ayant déclaré comme objectif de formation « pour favoriser les mobilités externes »
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	33	30	7
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	31	31	3
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	23	23	0
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	29	27	3
FZ - Construction	20	19	4
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	28	27	2
HZ - Transports et entreposage	22	22	2
IZ - Hébergement et restauration	26	25	3
JZ - Information et communication	26	26	3
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	33	33	3
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	24	24	3
OQ/RU - Autres activités de services	29	28	2
<b>Ensemble</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>3</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises formatrices de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 7 % des entreprises formatrices du secteur de la fabrication d'équipements électriques et de matériels de transport ont organisé des formations pour favoriser les mobilités externes.

Tableau 44

**Part des entreprises formatrices visant à favoriser les mobilités en 2014 selon leur taille (%)  
(entreprises de moins de 50 salariés)**

	Part d'entreprises formatrices ayant déclaré comme objectif de formation « pour favoriser les mobilités »	Part d'entreprises formatrices ayant déclaré comme objectif de formation « pour favoriser les mobilités internes »	Part d'entreprises formatrices ayant déclaré comme objectif de formation « pour favoriser les mobilités externes »
3-9 salariés	18	17	3
10-19 salariés	20	19	2
20-49 salariés	24	24	2
<b>Ensemble</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>3</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

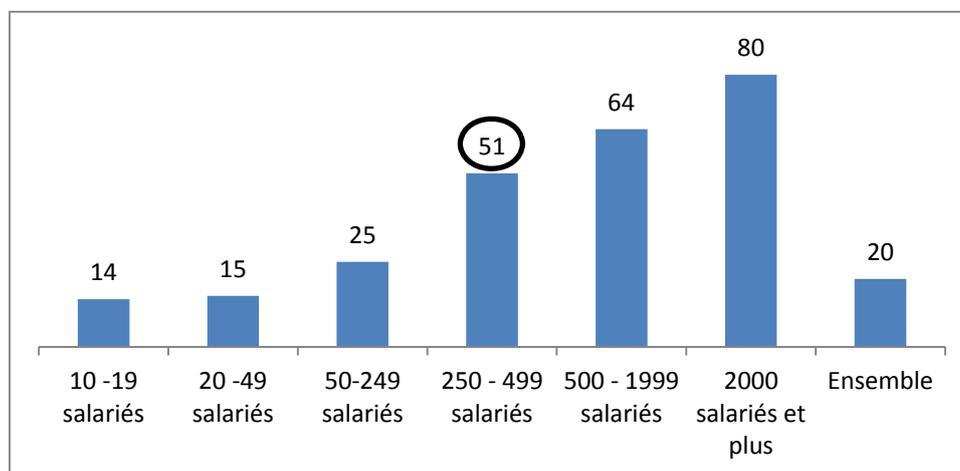
Champ : entreprises formatrices de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 3 % des entreprises formatrices de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ayant organisé des formations ont organisé des formations pour favoriser les mobilités externes.

#### 4.3. Part des entreprises déclarant la mobilité comme objet de discussion entre la direction et les représentants du personnel

Graphique 35

##### Part des entreprises déclarant la mobilité comme objet des discussions entre les représentants du personnel et la direction selon leur taille (%)



Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 51% des entreprises de 250 à 499 salariés ont déclaré que la mobilité des salariés avait été l'objet de discussions dans les débats entre la direction et les représentants du personnel au cours des 3 dernières années.

Tableau 45

##### Part des entreprises déclarant la mobilité comme objet des discussions entre les représentants du personnel et la direction selon leur secteur d'activité (%)

C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	21
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	24
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	16
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	27
FZ - Construction	21
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	14
HZ - Transports et entreposage	13
IZ - Hébergement et restauration	17
JZ - Information et communication	15
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	43
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	22
OQ/RU - Autres activités de services	19
<b>Ensemble</b>	<b>20</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 24 % des entreprises du secteur des activités immobilières, financières et d'assurance ont déclaré que la mobilité des salariés avait été l'objet de discussions dans les débats entre la direction et les représentants du personnel au cours des 3 dernières années.

## 5. ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE FORMATION

### 5.1. Organismes sollicités par les entreprises pour les conseiller sur la mise en place de leur politique de formation depuis 3 ans

Tableau 46

#### Organismes sollicités par les entreprises pour les conseiller sur la mise en place de leur politique de formation selon leur taille (%)

	Un OPCA	Un consultant	Un expert-comptable	Un organisme de formation	La chambre consulaire / CCI	la représentation de l'organisation professionnelle de branche
10-19 salariés	33	10	19	34	11	16
20-49 salariés	44	16	15	35	8	16
50-249 salariés	53	15	6	36	10	15
250-499 salariés	60	16	2	39	8	20
500-1999 salariés	51	15	2	28	7	18
2 000 salariés et plus	46	24	1	30	9	20
<b>Ensemble</b>	<b>40</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>16</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 60 % des entreprises de 250 à 499 salariés ont sollicité des conseils de leur OPCA pour mettre en place une politique de formation au cours des 3 dernières années.

Tableau 47

**Organismes sollicités par les entreprises pour les conseiller sur la mise en place de leur politique de formation selon leur secteur d'activité (%)**

	Un OPCA	Un consultant	Un expert-comptable	Un organisme de formation	La chambre consulaire / CCI	la représentation de l'organisation professionnelle de branche
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	54	15	10	32	13	23
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	40	13	9	30	13	16
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	37	10	9	23	15	17
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	51	15	3	33	4	8
FZ - Construction	37	7	19	41	8	22
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	39	16	19	37	11	14
HZ - Transports et entreposage	53	17	18	40	5	20
IZ - Hébergement et restauration	34	13	21	37	17	15
JZ - Information et communication	39	16	9	29	11	4
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	47	12	7	34	5	16
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	38	12	12	29	5	16
OQ/RU - Autres activités de services	45	9	19	37	10	16
<b>Ensemble</b>	<b>40</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>35</b>	<b>10</b>	<b>16</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 41% des entreprises du secteur de la construction ont sollicité des conseils d'un organisme de formation pour mettre en place une politique de formation au cours des 3 dernières années.

Tableau 48

**Organismes sollicités par les entreprises pour les conseiller sur la mise en place de leur politique de formation selon leur taille (%)**  
(entreprises de moins de 50 salariés)

	Un OPCA	Un consultant	Un expert-comptable	Un organisme de formation	La chambre consulaire / CCI	la représentation de l'organisation professionnelle de branche
3-9 salariés	12	8	27	24	9	14
10-19 salariés	31	10	21	34	12	17
20-49 salariés	40	17	16	34	8	16
<b>Ensemble</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>25</b>	<b>27</b>	<b>9</b>	<b>15</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 27 % des entreprises de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ont sollicité des conseils de leur expert-comptable pour mettre en place une politique de formation au cours des 3 dernières années.

## 5.2. Attentes des entreprises vis-à-vis de leur OPCA

Tableau 49

**Attentes des entreprises vis-à-vis de leur OPCA selon leur taille (%)**

	Appui dans l'évaluation des compétences ou des besoins de formation	Proposition d'une offre de formations	Proposition d'outils pour construire le plan de formation	Soutien financier	Conseil en ingénierie financière ou juridique	Infos sur la politique de formation de la branche
10-19 salariés	51	63	48	87	25	55
20-49 salariés	53	66	56	90	32	64
50-249 salariés	49	62	58	93	46	75
250-499 salariés	45	56	48	96	71	82
500-1999 salariés	38	52	53	95	80	88
2 000 salariés et plus	27	42	34	96	75	84
<b>Ensemble</b>	<b>51</b>	<b>64</b>	<b>52</b>	<b>89</b>	<b>32</b>	<b>62</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 53% des entreprises de 20 à 49 salariés ont déclaré attendre de leur OPCA un appui dans l'évaluation des compétences ou des besoins de formation.

Tableau 50

## Attentes des entreprises vis-à-vis de leur OPCA selon leur secteur d'activité (%)

	Appui dans l'évaluation des compétences ou des besoins de formation	Proposition d'une offre de formations	Proposition d'outils pour construire le plan de formation	Soutien financier	Conseil en ingénierie financière ou juridique	Infos sur la politique de formation de la branche
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	55	56	47	94	40	78
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	47	56	51	92	36	61
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	41	69	46	87	32	59
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	58	55	51	94	34	84
FZ - Construction	59	68	50	92	29	51
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	53	69	54	88	29	58
HZ - Transports et entreposage	64	61	54	91	41	73
IZ - Hébergement et restauration	52	68	56	81	20	63
JZ - Information et communication	37	48	46	88	37	62
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	56	77	50	94	44	83
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	46	59	55	88	31	62
OQ/RU - Autres activités de services	46	60	51	92	38	64
<b>Ensemble</b>	<b>51</b>	<b>64</b>	<b>52</b>	<b>89</b>	<b>32</b>	<b>62</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 77 % des entreprises du secteur des activités immobilières, financières et d'assurance ont déclaré attendre de leur OPCA la proposition d'une offre de formations.

Tableau 51

## Attentes des entreprises vis-à-vis de leur OPCA selon leur taille (%)

(entreprises de moins de 50 salariés)

	Appui dans l'évaluation des compétences ou des besoins de formation	Proposition d'une offre de formations	Proposition d'outils pour construire le plan de formation	Soutien financier	Conseil en ingénierie financière ou juridique	Infos sur la politique de formation de la branche
3-9 salariés	46	60	40	75	21	44
10-19 salariés	53	68	51	86	23	54
20-49 salariés	54	69	53	90	29	61
<b>Ensemble</b>	<b>48</b>	<b>62</b>	<b>43</b>	<b>78</b>	<b>22</b>	<b>47</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

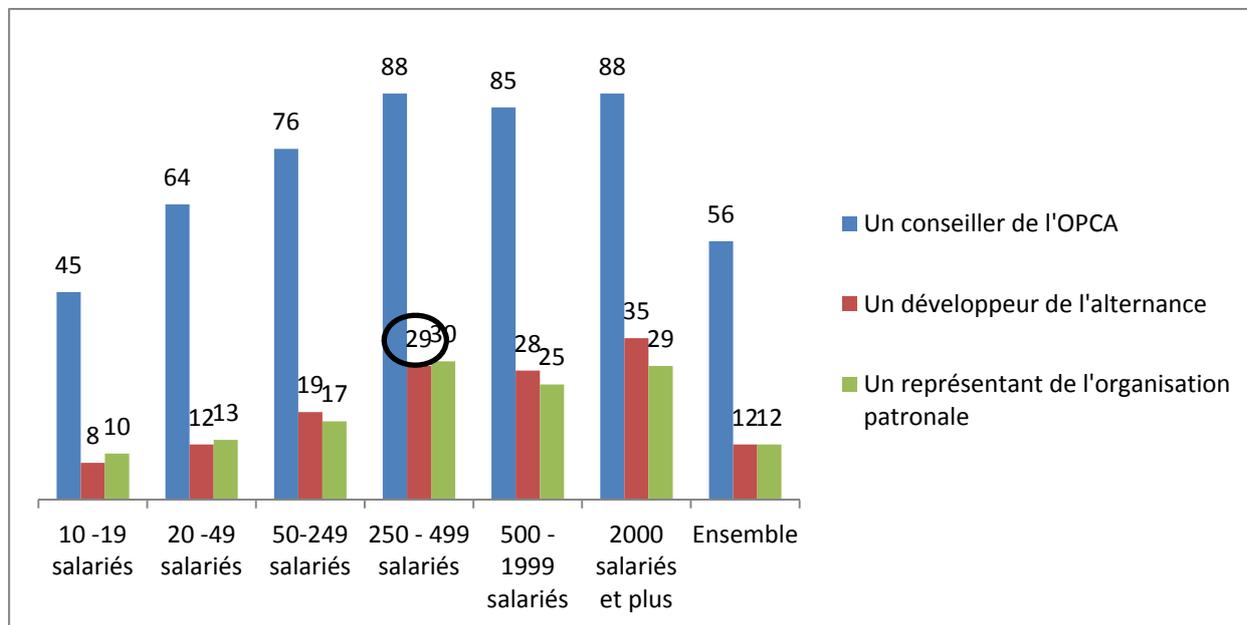
Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 75 % des entreprises de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ont déclaré attendre de leur OPCA un soutien financier.

### 5.3. Part des entreprises ayant reçu la visite d'un conseiller de l'OPCA, d'un développeur de l'alternance ou d'un représentant de l'organisation patronale

Graphique 36

Part des entreprises ayant reçu la visite de « conseillers » selon leur taille (%)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 29 % des entreprises de 250 à 499 salariés ont déjà reçu la visite d'un développeur de l'alternance.

Tableau 52

**Part des entreprises ayant reçu la visite de « conseillers » selon leur secteur d'activité (%)**

	Un conseiller de l'OPCA	Un développeur de l'alternance	Un représentant de l'organisation patronale
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	79	23	38
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	72	16	19
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	53	16	11
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	67	6	10
FZ - Construction	51	8	12
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	54	11	9
HZ - Transports et entreposage	80	15	18
IZ - Hébergement et restauration	36	10	11
JZ - Information et communication	55	12	8
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	66	13	9
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	48	10	13
OQ/RU - Autres activités de services	66	10	10
<b>Ensemble</b>	<b>56</b>	<b>12</b>	<b>12</b>

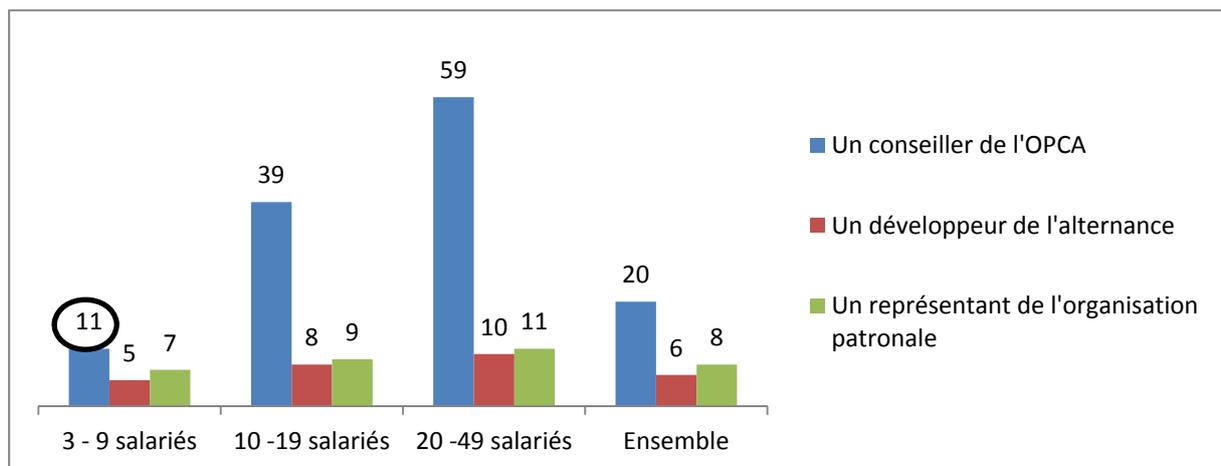
Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 38 % des entreprises du secteur de la fabrication d'équipements électriques et de matériels de transports ont déjà reçu la visite d'un représentant de l'organisation patronale (de la branche professionnelle)

Graphique 37

**Part des entreprises ayant reçu la visite de « conseillers » selon leur taille (%)  
(entreprises de moins de 50 salariés)**



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 11 % des entreprises de 3 à 9 salariés des secteurs du champ ont déjà reçu la visite d'un conseiller de leur OPCA.

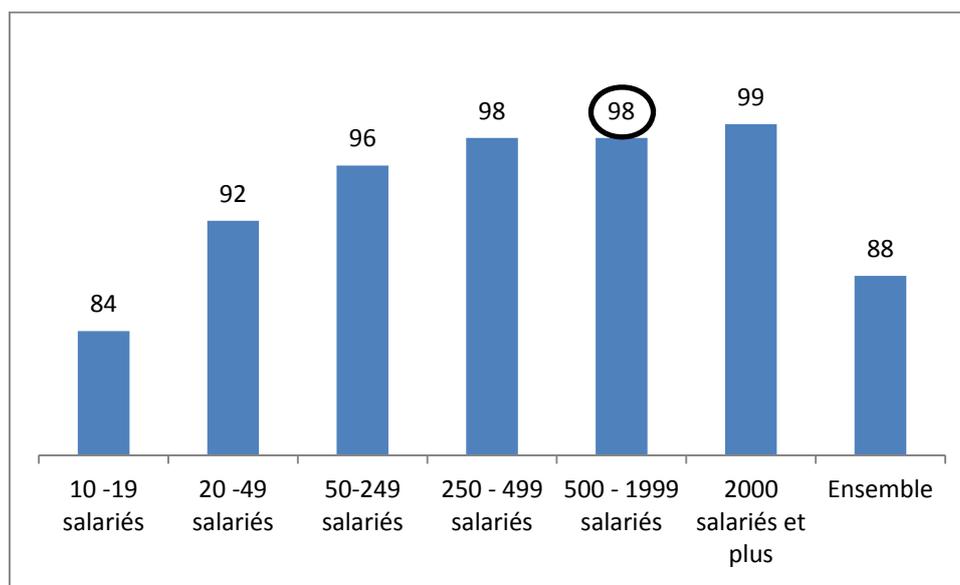
## 6. RECRUTEMENT ET FORMATION

---

### 6.1. Part des entreprises ayant recruté de nouveaux salariés au cours des 3 dernières années

Graphique 38

Part des entreprises ayant recruté de nouveaux salariés au cours des 3 dernières années selon leur taille (%)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 98 % des entreprises de 500 à 1999 salariés ont recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années.

Tableau 53

**Part des entreprises ayant recruté de nouveaux salariés au cours des 3 dernières années selon leur secteur d'activité (%)**

C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	88
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	89
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	92
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	91
FZ - Construction	82
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	87
HZ - Transports et entreposage	89
IZ - Hébergement et restauration	90
JZ - Information et communication	85
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	95
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	91
OQ/RU - Autres activités de services	90
<b>Ensemble</b>	<b>88</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

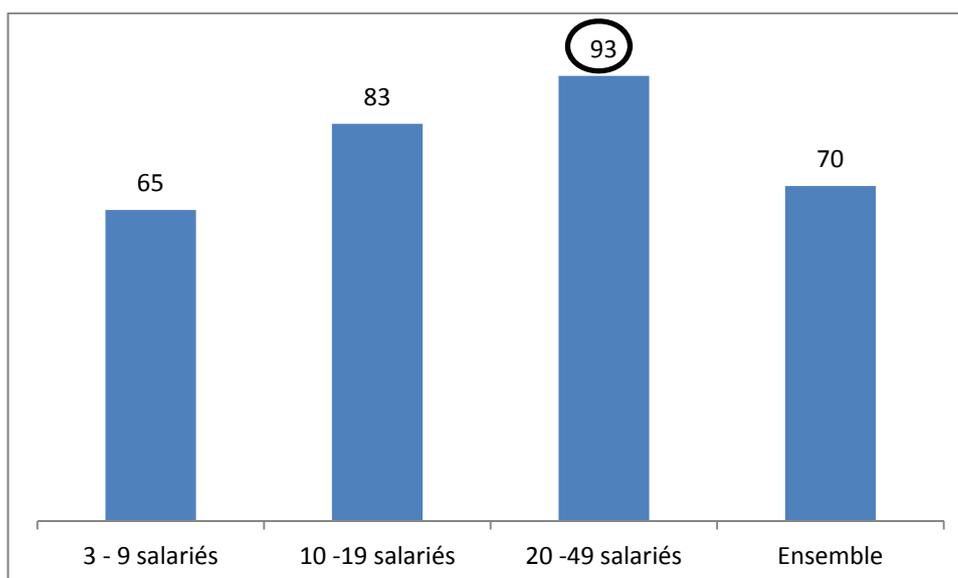
Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 92% des entreprises du secteur de la fabrication de denrées alimentaires ont recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années.

Graphique 39

**Part des entreprises ayant recruté de nouveaux salariés au cours des 3 dernières années selon leur taille (%)**

(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 93 % des entreprises de 20 à 49 salariés des secteurs du champ ont recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années.

## 6.2. Objectifs visés par les entreprises lors des recrutements

Tableau 54

### Objectifs visés par les entreprises lors des recrutements selon leur taille (%)

	Le remplacement de salariés partis	L'accroissement de la capacité productive	L'acquisition de qualifications ou compétences nouvelles	L'accroissement de l'encadrement
10-19 salariés	76	55	29	17
20-49 salariés	80	60	33	23
50-249 salariés	86	63	49	33
250-499 salariés	92	71	60	32
500-1999 salariés	94	71	64	46
2 000 salariés et plus	98	62	73	40
<b>Ensemble</b>	<b>79</b>	<b>59</b>	<b>34</b>	<b>22</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014 ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années

Note de lecture : 92 % des entreprises de 250 à 499 salariés – ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années – l'ont fait afin de remplacer des salariés partis.

Tableau 55

## Objectifs visés par les entreprises lors des recrutements selon leur secteur d'activité (%)

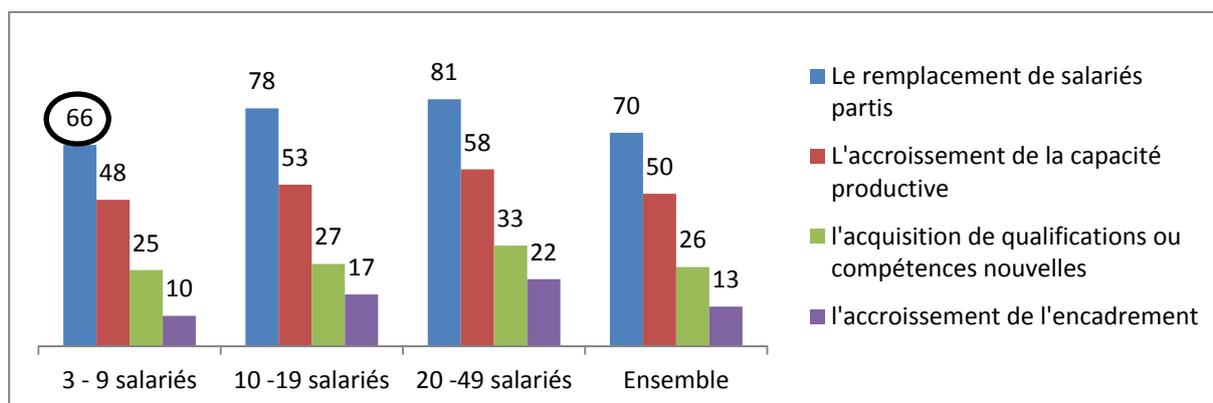
	Le remplacement de salariés partis	L'accroissement de la capacité productive	l'acquisition de qualifications ou compétences nouvelles	l'accroissement de l'encadrement
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	81	70	50	28
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	81	60	35	20
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	78	54	36	26
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	73	63	42	29
FZ - Construction	76	60	32	27
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	81	52	33	20
HZ - Transports et entreposage	82	62	20	20
IZ - Hébergement et restauration	86	48	24	20
JZ - Information et communication	71	79	62	35
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	90	51	53	19
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	74	69	36	20
OQ/RU - Autres activités de services	82	57	32	17
<b>Ensemble</b>	<b>79</b>	<b>59</b>	<b>34</b>	<b>22</b>

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014 ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années

Note de lecture : 79 % des entreprises du secteur de l'information et de la communication – ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années – l'ont fait afin d'accroître leur capacité productive.

Graphique 40

Objectifs visés par les entreprises lors des recrutements selon leur taille (%)  
(entreprises de moins de 50 salariés)

Source : CNEFP-Céreq, Defis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs) ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années

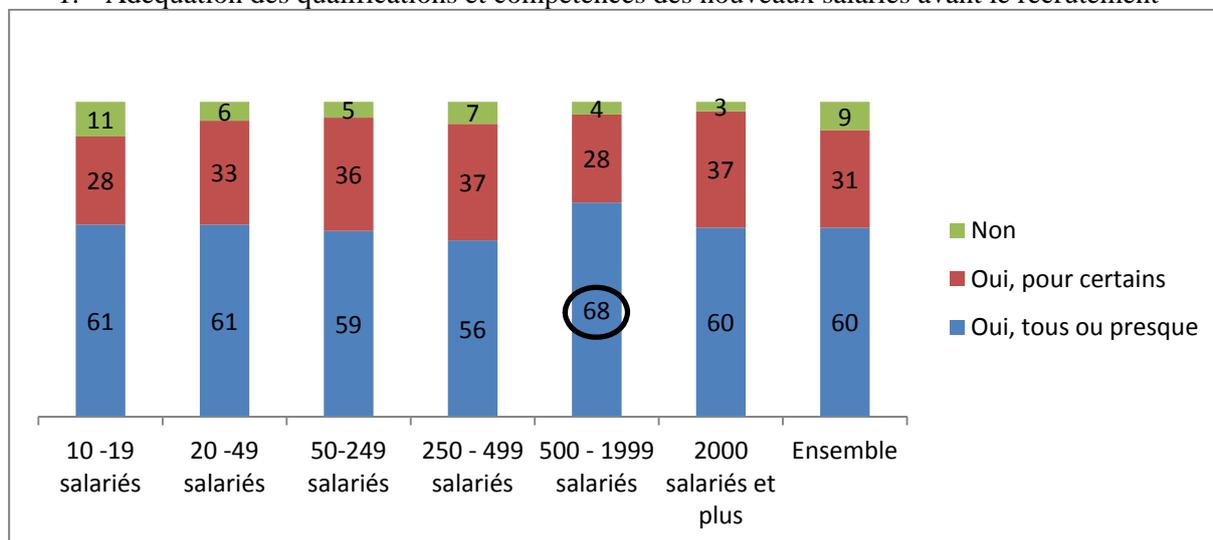
Note de lecture : 66 % des entreprises de 3 à 9 salariés des secteurs du champ – ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années – l'ont fait afin de remplacer des salariés partis.

### 6.3. Spécificités des nouveaux salariés recrutés

Graphiques 41 (1) et (2)

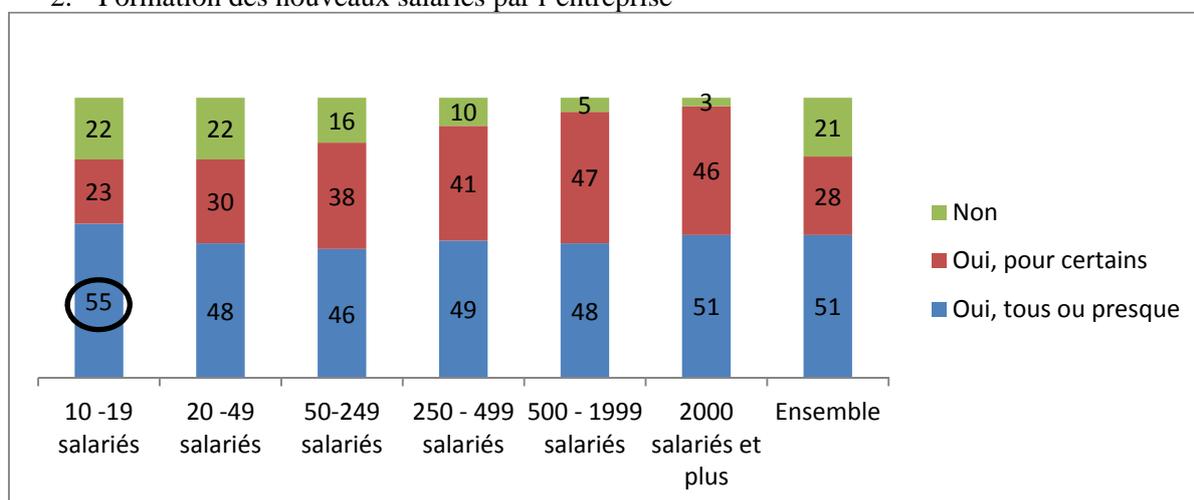
#### Spécificités des salariés recrutés en 2014 selon la taille de l'entreprise (%)

##### 1. Adéquation des qualifications et compétences des nouveaux salariés avant le recrutement



Note de lecture : 68 % des entreprises de 500 à 1999 salariés – ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années – ont déclaré que tous ces nouveaux salariés ou presque avaient déjà les qualifications et compétences adéquates.

##### 2. Formation des nouveaux salariés par l'entreprise



Source : CNEFP-Céreq, Défis volet entreprises, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014 ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années

Note de lecture : 55 % des entreprises de 10 à 19 salariés – ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années – ont déclaré que tous ces nouveaux salariés ou presque ont été formés par l'entreprise au poste auquel ils ont été recrutés

Tableaux 56 (1) et (2)

**Spécificités des salariés recrutés en 2014 selon le secteur d'activité de l'entreprise (%)**

1. Adéquation des qualifications et compétences des nouveaux salariés avant le recrutement

	Oui, tous ou presque	Oui, pour certains	Non
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	68	30	2
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	49	37	14
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	48	44	8
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	59	41	0
FZ - Construction	71	21	8
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	54	37	9
HZ - Transports et entreposage	71	22	7
IZ - Hébergement et restauration	57	33	10
JZ - Information et communication	78	17	5
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	49	42	9
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	63	28	9
OQ/RU - Autres activités de services	69	26	5
<b>Ensemble</b>	<b>60</b>	<b>31</b>	<b>9</b>

*Note de lecture : 78 % des entreprises des entreprises du secteur de l'information et de la communication – ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années – ont déclaré que tous ces nouveaux salariés ou presque avaient déjà les qualifications et compétences adéquates.*

## 2. Formation des nouveaux salariés par l'entreprise

	Oui, tous ou presque	Oui, pour certains	Non
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	57	33	10
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	52	31	17
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	68	22	10
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	62	28	10
FZ - Construction	35	27	38
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	57	29	14
HZ - Transports et entreposage	52	24	24
IZ - Hébergement et restauration	63	18	19
JZ - Information et communication	40	35	25
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	48	38	14
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	52	28	20
OQ/RU - Autres activités de services	42	30	28
<b>Ensemble</b>	<b>52</b>	<b>28</b>	<b>20</b>

Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

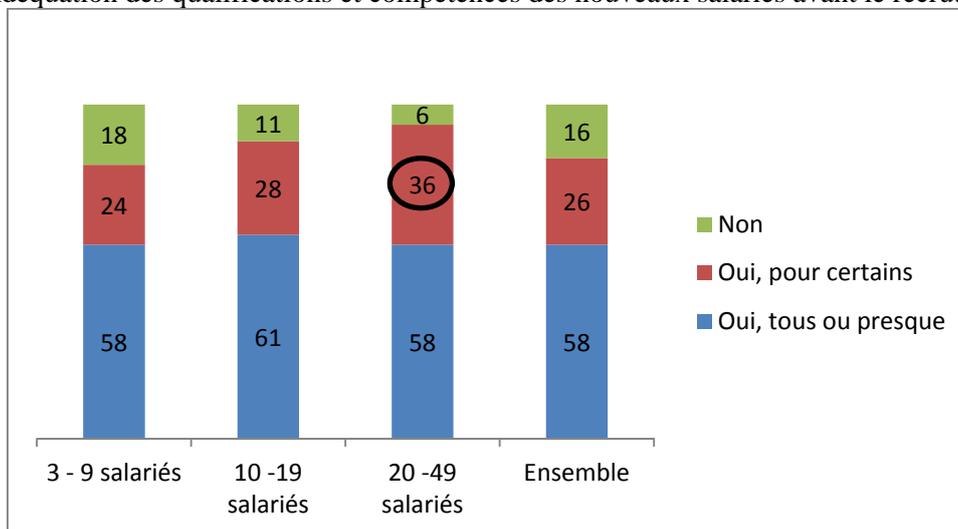
Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014 ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années

Note de lecture : 68 % des entreprises du secteur de la fabrication de denrées alimentaires – ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années – ont déclaré que tous ces nouveaux salariés ou presque ont été formés par l'entreprise au poste auquel ils ont été recrutés

Graphiques 42 (1) et (2)

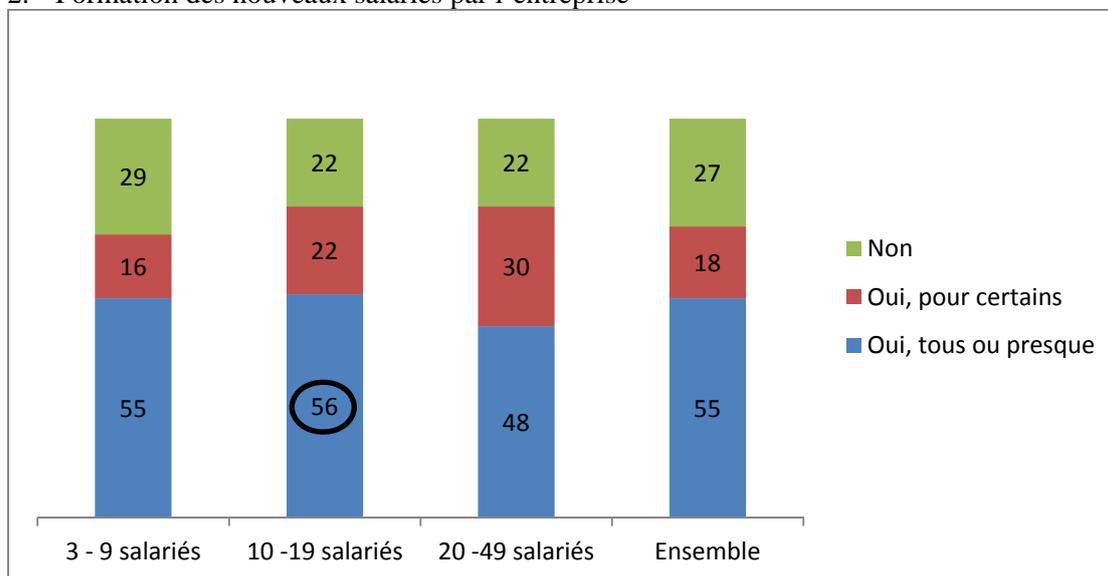
**Spécificités des salariés recrutés en 2014 selon la taille de l'entreprise (%)**  
(entreprises de moins de 50 salariés)

1. Adéquation des qualifications et compétences des nouveaux salariés avant le recrutement



*Note de lecture : 36 % des entreprises des entreprises de 20 à 49 salariés des secteurs du champ – ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années – ont déclaré que certains nouveaux salariés avaient déjà les qualifications et compétences adéquates.*

2. Formation des nouveaux salariés par l'entreprise



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises, 2015*

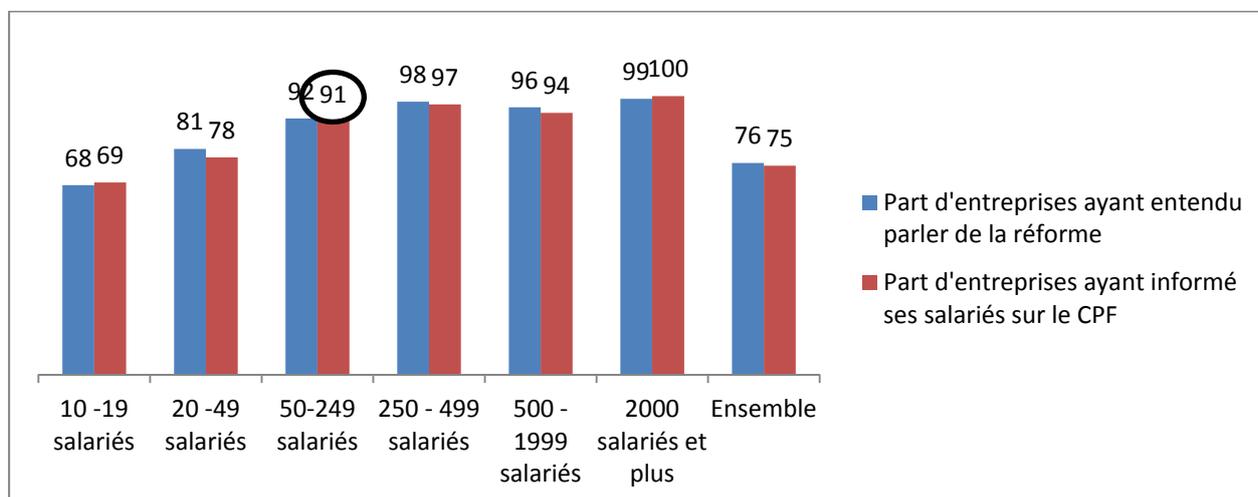
Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs) ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années

*Note de lecture : 56 % des entreprises de 10 à 19 salariés des secteurs du champ – ayant recruté au moins un salarié au cours des 3 dernières années – ont déclaré que tous ces nouveaux salariés ou presque ont été formés par l'entreprise au poste auquel ils ont été recrutés*

## 7. INFORMATION SUR LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Graphique 43

Information sur la réforme au sein des entreprises selon leur taille (%)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 91 % des entreprises de 50 à 249 salariés ont déclaré avoir déjà informé leurs salariés sur le compte personnel de formation depuis le début de l'année 2015.

Tableau 57

**Information sur la réforme au sein des entreprises selon leur secteur d'activité (%)**

	Part des entreprises ayant entendu parler de la réforme	Part des entreprises ayant informé ses salariés sur le CPF
C3/C4 - Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines ; fabrication de matériels de transport	86	84
C5 - Fabrication d'autres produits industriels	79	79
CR - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac – cokéfaction et raffinage	70	78
DE - Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	73	87
FZ - Construction	75	66
GZ - Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	76	77
HZ - Transports et entreposage	86	79
IZ - Hébergement et restauration	59	65
JZ - Information et communication	80	81
KZ/LZ - Activités immobilières, financières et d'assurance	86	89
MN - Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	78	80
OQ/RU - Autres activités de services	82	72
<b>Ensemble</b>	<b>76</b>	<b>75</b>

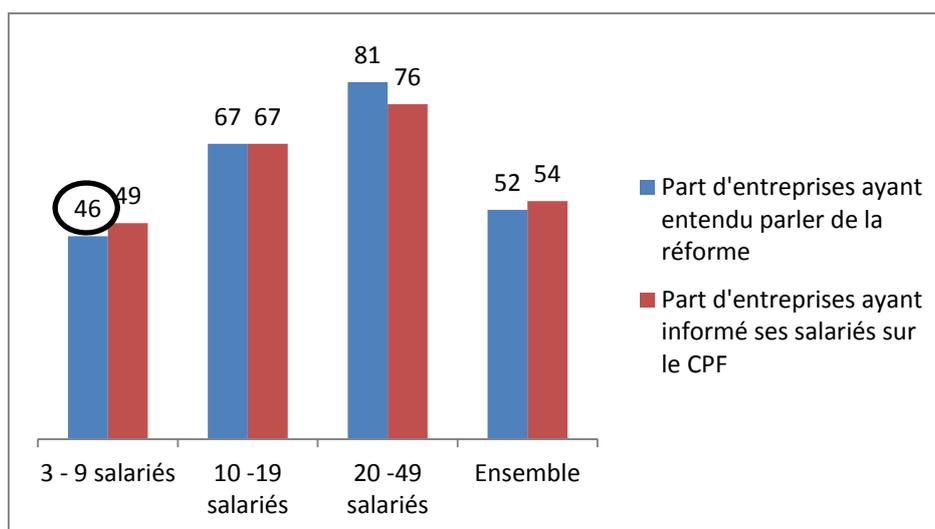
Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 10 salariés et plus au 31 décembre 2014

Note de lecture : 65 % des entreprises du secteur de l'hébergement et de la restauration ont déclaré avoir déjà informé leurs salariés sur le compte personnel de formation depuis le début de l'année 2015.

Graphique 44

**Information sur la réforme au sein des entreprises selon leur taille (%)**  
(entreprises de moins de 50 salariés)



Source : CNEFP-Céreq, *Defis volet entreprises*, 2015

Champ : entreprises de 3 à 49 salariés au 31 décembre 2014 (uniquement certains secteurs)

Note de lecture : 49% des entreprises de 3 à 9 salariés ont déclaré avoir déjà informé leurs salariés sur le compte personnel de formation depuis le début de l'année 2015.



ISSN : 1776-3177  
Marseille, 2016.